

L'ACTION NATIONALE

Volume LXIII, Numéro 1

Septembre 1973

\$1.00

AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
par Richard Arès

ACCULÉ À L'INDÉPENDANCE
par François-Albert Angers

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF
par Patrick Allen

OTTAWA ET LES PROVINCES
par Jean Genest

QUÉBÉCOIS EN ISRAËL
par Mme Paul Normand

POUR VOS ACHATS CONSULTEZ NOTRE RÉPERTOIRE
D'ANNONCEURS CLASSIFIÉS

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL : Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, combien y a-t-il d'anglophones ?	1
François-Albert ANGERS : Le Québec est acculé à l'indépendance	7
Patrick ALLEN : Le mouvement coopératif, agent de changement économique et social au Québec	22
Jean GENEST : Ottawa et les provinces	47
Madame Paul NORMAND : Des Québécois en Israël	58

Dépôt légal — 1^{er} semestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec

François-Albert Angers

POUR ORIENTER NOS LIBERTÉS

Volume de 280 pages. Il assemble les meilleurs articles de M. Angers, écrits entre 1939 et 1969. Pour la première fois le public a à sa disposition les grandes lignes de la pensée de M. Angers. Livre essentiel pour connaître les orientations et les appuis rationnels de ce maître du nationalisme québécois. (\$5.)

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1162

L'ACTION NATIONALE

Volume LXIII, Numéro 1

Septembre 1973

\$1.00

ÉDITORIAL

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean
combien y-a-t-il d'anglophones?

par Richard Arès

Depuis quelque temps, se poursuit dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, tout un débat à partir d'une demande de la part des anglophones en vue d'obtenir des postes anglais de radio et de télévision. Pareille demande a suscité une vive opposition de la part de certains francophones qui craignent pour l'avenir du français et mettent de l'avant le petit nombre d'anglophones en cette région. Dans un article qui vient de paraître dans TV-Hebdo, Guy Lessonini, qui a fait enquête sur les lieux et expose le pour et le contre de la question, écrit : « La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte deux cent cinquante mille (250,000) habitants dont quatre-vingt-seize pour cent (96%) sont de langue française et quatre pour cent (4%) de langue anglaise. Ces dix mille anglophones (huit mille, dit-on, dans certains milieux) ne possèdent ni poste de radio, ni journaux, ni poste de télévision dans la région. Ils se sont organisés (début février 1973) pour réclamer à la fois un poste de télévision et un poste de radio AM » (Semaine du 11 au 17 août 1973, p. 14).

En réalité, combien y a-t-il d'anglophones dans la région ? Les données statistiques du recensement de 1971 nous permettent de répondre à cette question (voir le Bulletin spécial publié en décembre 1972 sur les

Langues maternelles au Canada d'après les divisions et subdivisions de recensement). La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est assez bien comprise dans les trois divisions suivantes de recensement : Chicoutimi, Lac-Saint-Jean-Est et Lac-Saint-Jean-Ouest. Et voici les statistiques qui les concernent.

Tableau 1

**Répartition des habitants de la région
selon la langue maternelle, en chiffres absolus**

	Chicoutimi	Lac-St-Jean-Est	L.-St-Jean-Ouest
Francophones	157,885	44,505	56,300
Anglophones	4,795	600	335
Autres	670	115	435
Total	163,350	45,220	57,070

Déjà saute aux yeux l'énorme prépondérance des francophones. Ce même tableau réduit en pourcentage nous aidera à nous en rendre compte encore davantage.

Tableau 2

**Répartition des habitants de la région
selon la langue maternelle, en pourcentage**

	Chicoutimi	Lac-St-Jean-Est	L.-St-Jean-Ouest
Francophones	96.7%	98.4%	98.6%
Anglophones	2.9	1.3	0.6
Autres	0.4	0.3	0.8
Total	100.0	100.0	100.0

Comme on le voit, le pourcentage des francophones ne s'abaisse pas au-dessous de 96.7 et celui des anglophones ne s'élève pas au-dessus de 2.9, et cela dans la division de recensement de Chicoutimi où se concentrent 85% des anglophones de la région.

Reprenons les mêmes chiffres en vue de déterminer la place qu'occupe chaque groupe dans l'ensemble de la région.

Tableau 3

Place occupée par chacun des groupes dans l'ensemble de la région, en chiffres absolus

	Franco- phones	Anglo- phones	Autres	Total
Chicoutimi	157,885	4,795	670	163,350
Lac-St-Jean-Est	44,505	600	115	45,220
L.-St-Jean-Ouest	56,300	335	435	57,070
	<u>258,690</u>	<u>5,730</u>	<u>1,220</u>	<u>265,640</u>

Ainsi, sur un total de 265,640 habitants de la région, les francophones sont au nombre de 258,690, alors que les anglophones ne sont que 5,730. En pourcentage, la situation apparaîtra encore plus claire.

Tableau 4

Place occupée par chacun des groupes dans l'ensemble de la région, en pourcentage

Francophones	97.3%
Anglophones	2.2
Autres	<u>0.5</u>
	100.0

Le véritable pourcentage des anglophones dans l'ensemble de la région n'est donc que 2.2, et non pas de 4, comme on l'a déjà écrit. Et même si on se borne à la division de Chicoutimi, celle où il y a le plus d'anglophones, ce pourcentage ne s'y élève qu'à 2.9. Dans cette même division, seule la subdivision de Bagotville (pas la ville) présente un pourcentage élevé d'anglophones : sur 3,420 habitants, on trouve 1,075 anglophones et 2,235 francophones, formant respectivement 31.4% et 68% de la population.

Voici, maintenant, pour compléter ces renseignements, la répartition entre francophones, anglophones et autres dans les cités et villes de cette division de Chicou-

timi (je laisse de côté les deux divisions du Lac-Saint-Jean, qui ne comptent ensemble que 935 anglophones).

Tableau 5

Répartition des francophones, anglophones et autres dans les cités et villes de la division de Chicoutimi, en chiffres absolus

	Total	Franco- phones	Anglo- phones	Autres
Arvida	18,450	16,580	1,590	280
Bagotville	6,040	5,765	255	20
Chicoutimi	33,890	33,165	565	160
Chicoutimi-Nord	14,085	13,875	170	40
Jonquière	28,430	28,015	360	55
Kénogami	10,970	10,560	375	35
Port-Alfred	9,225	9,090	130	5
Rivière-du- Moulin	4,395	4,335	45	15

Même dans ces cités et villes, la place qu'occupent les anglophones est restreinte, pour ne pas dire minime. Reprenons le même tableau en donnant les pourcentages, nous serons encore mieux éclairés.

Tableau 6

Répartition des francophones, anglophones et autres dans les cités et villes de la division de Chicoutimi, en pourcentage

	Francophones	Anglophones	Autres
Arvida	89.9%	8.6%	1.5%
Bagotville	95.4	4.2	0.3
Chicoutimi	97.9	1.7	0.5
Chicoutimi-Nord	98.5	1.2	0.3
Jonquière	98.5	1.3	0.2
Kénogami	96.3	3.4	0.3
Port-Alfred	98.5	1.4	0.1
Rivière-du-Moulin	98.6	1.0	0.3

Seules trois villes présentent un pourcentage d'anglophones qui dépasse 2, soit Kénogami : 3.4, Bagot-

ville : 4.2 et Arvida : 8.6. Ce pourcentage, rappelons-le encore une fois, n'est, dans la division de Chicoutimi, que de 2.9 et, dans l'ensemble de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, que de 2.2. En d'autres termes, les anglophones — ceux qui ont déclaré l'anglais comme leur langue maternelle au dernier recensement de 1971 — ne sont que 5,730 (et non 8,000, ni 10,000) sur un total de 265,640 habitants que renferme cette région.

Je n'ai pas à trancher le débat qui agite actuellement cette région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je ferai seulement observer que, s'il s'agit d'une question de justice à l'égard d'une minorité qui ne représente que 2.2% de l'ensemble de la population, il faudra alors qu'une égale justice soit rendue à toutes les minorités francophones partout où elles représentent ce même pourcentage, et qu'elle le soit en priorité là où ce pourcentage francophone s'élève à 10 et plus. Par exemple, en Nouvelle-Ecosse, dans la division de Yarmouth, les francophones sont au nombre de 7,785 et forment 31.5% de la population : ils auraient droit, ux aussi et en priorité, à un poste public français de télévision.

Le Québec est acculé
à l'indépendance

par François-Albert Angers

A première vue, et tant que je ne m'en serai pas expliqué, les indépendantistes fervents n'aimeront pas ce titre. — Pourquoi « acculé » ? diront-ils. L'indépendance n'est-elle pas un bien en soi, dont il faut rechercher la réalisation pour lui-même tant qu'il n'est pas obtenu ? — Précisons, en passant, que sur ce point, je n'ai pas changé d'opinion : ce n'est pas l'indépendance absolue qui constitue un bien en soi ; d'abord elle n'existe jamais dans les faits, pour qui que ce soit et sur quelque plan que ce soit ; et dans ce sens, il n'est même pas sûr qu'elle soit un bien ou un désir de l'homme, fait pour des attaches de toute sorte qu'il recherche. Ce qui est un bien, c'est la liberté de s'autodéterminer, de pouvoir rester indépendant dans ses attitudes, par suite de voir reconnue et respectée cette liberté par les autres comme un droit. Ceci établi, rien ne va contre les mariages, que ce soit par amour ou par intérêt, bien au contraire ; et par suite, sur notre plan politique, ce n'est pas le fédéralisme comme tel qui est notre bête noire ; c'est que le fédéralisme canadien ne respecte pas nos libertés, qu'il ne nous laisse pas libre de décider par nous-mêmes de son aménagement ou de notre liberté de le refuser tel qu'il nous est imposé.

— Mais pourquoi, quand même, l'emploi du terme « acculé » ? Après tout, si comme vous le dites nos libertés ne sont pas respectées, nous n'avons aucun sentiment, on dirait de regret, à ressentir ou à exprimer de devoir nous rétablir dans une vie normale. Le fédéralisme n'est tout de même pas une institution sacro-sainte. — En effet, il n'y a nullement lieu d'être sentimental au sujet du fédéralisme canadien, surtout étant donné la façon dont il nous a été, non pas même vraiment proposé, mais bien davantage imposé comme le meilleur pis-aller qui pouvait nous être concédé dans la situation de totale domination où nous étions en 1867.

Non ! il ne s'agit plus quant à moi, par l'emploi de ce terme « acculé », de revenir aux temps, déjà lointains, où Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire, s'écriait, en

toute honnêteté d'homme parfaitement loyal au régime confédératif mais aussi aux siens : « Nous ne sommes pas séparatistes ; ne nous forcez pas à le devenir ». Les jeunes, aujourd'hui, comprennent difficilement une telle attitude, même envisagée en son temps. Déjà, prenons en conscience, tous ceux qui sont actuellement en bas de cinquante ans, si l'on part de ceux qui n'avaient encore que quinze ans en 1940, n'ont vécu que la période où le fédéralisme canadien est devenu pour nous vraiment oppresseur, exécration, intolérable. Un homme comme Maxime Raymond avait au contraire vécu surtout la période où le fédéralisme canadien, tout en commençant à montrer des fissures sérieuses dans ses relations avec les Canadiens-Français, permettait légitimement l'entretien d'espoirs. D'espoirs tels qu'il était normal de voir la plupart des dirigeants les plus sincères du peuple Canadien-Français préférer l'action vigilante d'une lutte située dans le sens de ces espoirs, plutôt qu'une action dont le caractère aurait paru encore plus révolutionnaire dans le plus fort sens du mot en ce temps-là qu'aujourd'hui. D'autant que l'opinion mondiale en matière de décolonisation était alors exactement à l'inverse de ce qu'elle est aujourd'hui.

Des considérations du même genre s'appliquent à certaines attitudes du chanoine Groulx qui paraissent aux jeunes, difficiles à comprendre. Lui qui, au fond de son cœur, souhaitait l'avènement de « notre petit peuple » à l'indépendance, pourquoi s'est-il toujours si vivement défendu d'être « séparatiste » ? Pourquoi s'est-il toujours refusé à cautionner publiquement le « séparatisme » de certains mouvements de jeunes de son temps, tout en les encourageant sans faille et sans la moindre velléité de blâme, à continuer leur action de promotion de la nation canadienne-française ? Ainsi que je le disais précédemment, parce que des espoirs d'évolution progressive vers une véritable situation d'indépendance dans la fédération canadienne paraissaient alors encore permis. Ainsi estimait-il sans doute qu'il fallait encourager toute action qui assurait l'existence d'une

tension en ce sens — et une action qui préparait à l'indépendance si . . . c'en était une — ; mais non pas cautionner l'engagement concret dans des voies alors peu sûres en terme d'efficacité, et pas encore évidemment d'absolue nécessité.

Une situation identique s'applique à Bourassa, Henri — il faut bien spécifier car après avoir eu Bourassa le Grand, nous en sommes à Bourassa le Petit. Une autre phase de l'histoire du fédéralisme canadien explique les incompréhensions dont il a été l'objet de la part des jeunes de son temps, incluant alors l'abbé Groulx. Bourassa a vécu, lui, à cheval sur la période initiale de la Confédération et la période de transition dans laquelle l'abbé Groulx s'est trouvé surtout engagé. N'oublions pas qu'aux hommes de cette époque, la Confédération, même si elle n'était pas nécessairement ce que nous souhaitions et si elle nous a été imposée, apparaissait comme le meilleur compromis auquel nos chefs politiques avaient pu arriver dans la liquidation des suites de la rébellion de 1837. Effectivement, c'était une première phase de libération du Québec, une première phase d'évolution vers un « séparatisme », après le nouvel assujettissement qui nous avait été imposé en 1840.

En somme, en 1867, trente ans seulement après la rébellion, le Québec obtenait d'être séparé de l'Ontario, et d'avoir son gouvernement propre, souverain dans son domaine, quoique assujetti aussi à un gouvernement central dans les matières de compétence fédérale. C'était moins bien que le grand Québec français gagné en 1774, alors qu'y était englobé (mais sans le grand nord québécois actuel) le sud de l'Ontario et la haute-vallée du Mississippi et de l'Ohio ; mais cela nous l'avions déjà perdu en 1791. Nous retrouvions donc, pour fins territoriales, notre base de souveraineté libre de 1791, sans toute la souveraineté politique sur ce territoire (à l'intérieur et dans la mesure d'évolution du colonialisme britannique), quoique avec un gouvernement responsable pour la partie de la souveraineté politique reconquise, en lieu et place

du gouvernement oligarchique d'avant 1840. Evidemment, nous connaissions pour la première fois un certain assujettissement à une majorité anglo-canadienne dans tout ce qui était de compétence fédérale ; et l'on a beaucoup discuté s'il n'eût pas mieux valu un Québec libre du reste du Canada, et directement colonie de la Couronne avec gouvernement responsable. Mais cela pouvait-il vraiment être obtenu, étant donné que la Confédération était une volonté de Londres, qui y a cependant fait prévaloir nos droits à une identité séparée dans Québec contre la volonté unitariste du Canada anglais.

La Confédération, c'est ainsi qu'elle apparaissait légitimement aux yeux des hommes de la génération de Bourassa. En fait, Bourassa n'était pas fondamentalement un fédéraliste à la façon dont le sont aujourd'hui les vrais fédéralistes, à la façon du Père Arès et même du sous-signé, c'est-à-dire un adepte du fédéralisme comme formule générale valable de gouvernement dans la perspective d'une évolution politique du monde vers une plus grande unité, mais dans le respect des libertés et des diversités. Il voyait dans le fédéralisme canadien, à son époque, le compromis honorable dont nous venons de parler, le seul qui fut possible pour nous alors en termes de ce qui pouvait être obtenu de mieux. Par suite, il était d'avis qu'il fallait jouer loyalement, mais énergiquement et avec vigilance, le jeu de la formule. Par suite, faussent complètement la pensée de Bourassa ceux qui veulent l'annexer à un fédéralisme canadien à tout prix, ou à une hypothèse canadienne fondamentale en soi. Tout dans son attitude est affaire de fédération concrète et de moment : Bourassa, en son temps, avait plus de raison que Groulx au sien, de fonder des espoirs sur la Confédération.

Ce à quoi il assistait avec l'affaire de Louis Riel, la question des écoles des nouvelles provinces, la guerre des Boers et la marine de guerre de Laurier, puis finalement la conscription de 1917, c'était les premières manifestations graves de remise en cause de l'évolution

poursuivie jusqu'alors lentement, péniblement sans doute, mais sûrement semblait-il à la plupart, vers au moins un modus vivendi satisfaisant pour un Québec français et la vie libre des minorités françaises du reste du Canada. Etait normale et compréhensible une réaction qui ne vise pas tout de suite à jeter la Confédération par terre, mais plutôt à dénoncer violemment les fauteurs de discorde qui incitent à la violation du « pacte » intervenu en 1867 entre les chefs politiques des deux éléments nationaux et sanctionné par Londres. Et les indépendantistes d'aujourd'hui qui sont portés à rejeter Bourassa d'un revers de la main, ont grandement tort de l'abandonner ainsi à l'exploitation par la propagande « fédéraliste » de mauvaise foi des Anglo-Canadiens et de tout un groupe de politiciens canadiens-français peu reluisants.

C'est que Bourassa, justement, n'a jamais exclu l'indépendance comme une solution valable et désirable pour le Québec à un moment approprié. Il s'en est expliqué clairement dès 1902 et n'est jamais revenu sur cette pensée fondamentale :

« Quelques-uns de nos compatriotes, disait-il ce jour-là, ... et il pensait sûrement à Tardivel en particulier,

... envisagent avec bonheur le jour où nous reconstituerons en Amérique, de droit comme de fait, une nouvelle France, un Etat libre où notre race dominera sans partage. C'est assurément là un rêve légitime et attrayant ; et le travail des siècles peut le réaliser plus rapidement que les apparences ne l'indiquent. Mais c'est encore là un rêve ; et ce qu'il faut faire c'est le devoir du moment ⁽¹⁾ ».

Peut-être n'a-t-on pas assez souligné que, dans les années 1920, c'est-à-dire au moment où L'Action française, sous la direction de Groulx, poursuivait son enquête sur notre Avenir politique et la publiait, Bourassa et

(1) L'Action nationale, mai-juin 1964, Toute la pensée de Bourassa sur le séparatisme.

Groulx avaient sensiblement la même opinion sur l'avenir de la Confédération et sa valeur pour nous. C'est plus tard que l'affrontement se fit dur entre les deux sur le sujet de la solution à donner au problème. Dans ces années-là, Bourassa a montré qu'il était fort susceptible d'évoluer lui aussi vers un séparatisme approprié. Il faut recommander de relire attentivement à ce sujet les pages 837 à 846 du numéro précédemment cité de L'Action Nationale. L'analyse qu'on y trouve de nos problèmes et de leurs causes est d'une pénétration et d'une lucidité qui gardent toute leur valeur d'actualité. Mais on y voit aussi, entre les deux points de vue similaires, la différence qui va engendrer la fissure de pensée entre deux hommes de deux générations.

L'enquête de l'Action française conclut en effet à la séparation, alors que Bourassa dit :

« En dépit des désenchantements du passé et des sombres perspectives d'avenir, il faut penser et agir comme s'il était encore possible de faire une patrie canadienne, de créer un patriotisme national. Quelle que soit la destinée prochaine ou lointaine du Canada et de la province de Québec, tout effort persévérant pour maintenir ou faire revivre les conditions de l'accord de 1865 aura sa pleine valeur. »

Or l'Action française elle-même ne concluait pas à la séparation comme programme actif à poursuivre au Québec dans la Confédération ; elle envisageait seulement comme certaine la brisure très prochaine du Canada et un mouvement annexionniste anglo-canadien ; elle voulait préparer le Québec à exiger alors la séparation et la création d'un Etat libre. Bourassa s'en tient, lui, en conclusion du texte précédemment cité, à une invitation de rester fidèle à notre identité, à y tenir comme groupe, comme peuple, quoi qu'il arrive. Dix mois plus tard, il dira encore, montrant qu'il n'exclut pas la nécessité éventuelle ou la validité d'une solution séparatiste :

« La Confédération a vécu sa puissance. Durera-t-elle 20 ans, ou 30 ans, je l'ignore, mais elle doit se dissoudre un jour... Quel que soit l'avenir qui nous est réservé — annexion aux Etats-Unis, séparation de la Confédération en plusieurs Etats, séparation du Québec du reste de la Confédération — nous ne devons point perdre de vue... notre formation catholique... et notre culture française. »

Une couple d'années plus tard cependant, fort agacé par les thèses de l'abbé Groulx, Bourassa devait se lancer dans un anti-séparatisme militant, au cours duquel il peut paraître avoir répudié certaines des positions prises antérieurement, notamment celle de 1902. Mais, en fait, ses propos ne font que l'explicitier, sur le ton de l'agacement, dans sa partie reliée au devoir du moment, en spécifiant davantage pourquoi le séparatisme lui paraît, à ce moment-là et sans nécessairement engager tout l'avenir, irréalisable et indésirable. On ne comprendra d'ailleurs jamais rien aux « hésitations » mêmes de l'abbé Groulx, qui me paraît bien n'avoir pas été sans être influencé par une certaine sagesse politique de Bourassa tout en s'opposant à ses excès de langage, ni à la renaissance de l'espoir de Bourassa dans les possibilités d'un certain canadianisme, si on ne tient pas compte du remarquable redressement qui paraissait alors s'amorcer dans l'esprit selon lequel serait maintenant mené le gouvernement fédéral par l'avènement au pouvoir du tandem King-Lapointe. Pendant les vingt années qui vont suivre, c'est contre le gouvernement du Québec, que ce soit sous Taschereau ou Duplessis, que les Québécois authentiques vont avoir à se battre pour l'obtention d'une politique socio-nationale. A Ottawa, au contraire, la défense des droits des provinces — quels qu'en soient les motifs — est en général vigoureuse, quoique pas toujours sans contradiction ou sans incohérence selon que l'implique l'opportunisme démuné de toute idéologie de nos partis politiques traditionnels. C'est Ottawa qui renvoie sans cesse la balle aux provinces quand on lui demande d'intervenir

là où il ne doit pas, et cela sincèrement chez un Ernest Lapointe au nom des droits du Québec et des Canadiens-Français en vertu du « pacte fédératif » ; c'est le Québec lui-même qui se récusé devant beaucoup de ses responsabilités et qui veut absolument remettre la balle à Ottawa, par manque de vision socio-économique et sûrement de sens politique, mais le plus souvent par pur opportunisme de politique électorale, la population du temps ayant plus peur des taxes que d'à peu près n'importe quoi d'autre.

C'est ce qui s'est passé au Canada à partir de 1940 (application des recommandations de la Commission Rowell-Sirois), et surtout à partir de 1945, dans l'atmosphère au surplus d'un manquement total à la parole donnée aux Canadiens-Français encore une fois sur la conscription, mais par le parti libéral maintenant, que s'est vraiment posé le problème d'un Québec acculé politiquement à la séparation pour éviter le rouleau centralisateur. C'est dans cette perspective nouvelle que se situe la formule de Maxime Raymond, qui veut encore laisser sa place à l'espoir et sa chance à une lutte vigoureusement autonomiste, mais pas encore séparatiste. La véritable offensive contre l'autonomie, contre la part de souveraineté laissée au Québec en 1867, ne fait que commencer ; et le premier effort des hommes de ce temps fut de contenir l'invasion et de la repousser, non pas encore de mettre en jeu les structures mêmes de la société concernée, de la société canadienne.

Mais ce n'est pas non plus dans ce sens-là que j'ai retenu le terme « acculé » dans mon titre. Il y aura bientôt presque dix ans que, sur le plan politique, la lutte pour un Québec libre dans la Confédération canadienne est devenue sans espoir ; et que chaque jour de connivence de nos gouvernants du Québec avec ceux d'Ottawa constitue une trahison, qu'elle soit consciente ou non, dans une situation où, avec la chute de la natalité tout particulièrement mais aussi avec l'influence des politiques fédérales qui assimilent progressivement nos mentalités,

chaque jour perdu multiplie et resserre les liens destinés à nous emprisonner à jamais. Après l'ère du gouvernement Saint-Laurent-Ilseley-Abbott-Lesage de triste mémoire, il faudra, je pense, donner un certain crédit à Maurice Lamontagne — même s'il a largement contribué par ses idées sur le fédéralisme à justifier les Anglo-Canadiens de nous imposer son « intégration lucide » — d'avoir, comme ministre, incité M. Pearson au desserrement provisoire, et d'ailleurs combien ambigu, de l'étau de la centralisation. Mais ce que cela pouvait faire renaître de faible lueur d'espoir est vite disparu lors de l'arrivée à Ottawa de Trudeau, avec au coeur, j'en suis sûr, le sombre dessein d'assumer le pouvoir pour se venger sur les nationalistes du Québec de l'échec de son expérience de Cité Libre.

Dans ces perspectives politiques, il n'y a pas en effet à se contraindre pour se déterminer non seulement au sens, mais à la volonté concrète et active de réaliser l'indépendance. C'est bien sûr la position inverse qui se présente. Nous avons été acculés à la conquête, aux capitulations, aux luttes (stériles en termes de ce qu'un peuple peut faire de son indépendance plutôt que de se battre pour se libérer) stériles mais indispensables, préalables en termes de vie et de dignité de vie, à des régimes constitutionnels imposés dans lesquels nous ne pouvions gagner que des espèces de « faveurs » tout en étant taxés de ne les avoir obtenues que par chantage politique et non par reconnaissance de nos droits les plus élémentaires. Le seul problème qui se présente, sur le plan politique, c'est d'évaluer nos chances d'« évasion » de cette prison et les moyens de la réaliser efficacement.

Au point où nous en sommes aujourd'hui, cela est, je dirais, admis presque par tout le monde, quoique un bon nombre n'osent l'avouer que dans l'intimité ou ne le manifestent que par voie indirecte sans révéler ou peut-être même bien démêler leur pensée profonde. Bien plus, chez les Canadiens-Anglais eux-mêmes, un nombre que je crois important de personnes, et en particulier chez

ceux qui sont le plus en autorité (sauf bien sûr Pierre-Elliott Trudeau) ou en notoriété, sont prêts à nous laisser réaliser notre évasion, sans se préoccuper de « sécurité maximum », si nous sommes assez habiles pour y parvenir sans prendre des moyens trop outrageants pour leur propre dignité. L'aspect politique du problème en est rendu à être à peine en cause maintenant dans la question, alors qu'il était majeur jusqu'en 1950. Ce qui fait ou ferait obstacle à l'heure actuelle, ce serait le problème économique.

Certains de nos économistes, en effet, ont prétendu que le Québec ne pouvait pas se séparer de la Confédération sans voir baisser son niveau de vie de 50%. Et ce chiffre effarant, qui n'a jamais été autrement prouvé qu'affirmé, sur une impression et une évaluation dont je saisis d'ailleurs très bien la perspective, toute théorique, est bien de nature à donner froid dans le dos à bien des gens. Nous, Québécois, qui n'avons pas su, malgré bien des objurgations en ce sens, être les héros de « l'achat chez nous » même s'il fallait pour cela payer quelques sous ou quelques dollars de plus — donc réduire peut-être de 5 à 15% notre niveau de vie pour un temps (et je ne critique pas, je constate car il y a plusieurs dimensions à ce problème) — comment deviendrions-nous comme peuple, les héros contents d'une saga qui nous obligerait à vivre moitié moins bien de ce que nous vivons aujourd'hui et pour quelle indépendance alors ? D'autant plus qu'on le sait, en telles occurrences, ce ne sont pas les favorisés de la vie, à certaines exceptions près, qui s'en tirent le plus mal, mais le pauvre peuple. Après certains économistes, nos hommes d'affaires se sont empressés d'emboucher la même trompette aussi sécurisante pour eux dans le non-engagement qu'elle l'est dans la crainte qu'ils entretiennent de voir leurs affaires personnelles sombrer dans une telle aventure politique.

Or si c'était le contraire qui constituait la vérité ? En tout cas, ce que je vois, moi, comme économiste

ayant toujours eu le souci de ne pas faire de théorie qui ne soit fondée sur la réalité, et de ne pas utiliser de théorie dans la réalité sans m'assurer qu'elle convient à la réalité en cause, c'est exactement le contraire. C'est que selon la façon dont les jeux économiques sont maintenant arrangés en fonction des données de la géographie canadienne et des politiques amorcées sous l'Union et continuées sous la Confédération, le Québec a déjà commencé à connaître et est destiné à continuer de connaître le sort des Maritimes au Canada et de la Nouvelle-Angleterre aux Etats-Unis, c'est-à-dire une situation de chômage chronique par insuffisance de développement. Dans ces conditions, une prospérité conjoncturelle et apparente peut se réaliser au Québec, mais à condition que sa population le quitte assez vite pour que l'équilibre se trouve ainsi « providentiellement » maintenu entre les possibilités réelles du développement et les offres d'emploi à des salaires comparables avec ceux de l'Ontario.

Naturellement, des circonstances extraordinaires et des événements imprévus peuvent toujours plus ou moins, en économie, modifier ce qu'on peut appeler un « cours normal des choses » vu selon les éléments fondamentaux d'une situation que seul l'économiste peut généralement apprécier. Mais personne ne peut ou ne doit compter sur cela pour se tirer d'affaire devant un problème ou une situation, justement parce qu'on ne peut tabler sur l'« extraordinaire » ou l'« imprévu » autrement que dans une perspective providentialiste ou fataliste. Et dans la mesure où cela serait vrai, c'est là justement que survient la contradiction avec les tenants actuels de tout acabit du fédéralisme comme avantage irremplaçable pour le Québec, que ce soit dans ses perspectives théoriques implicites, ou dans ses qualificatifs de « rentable », de « coopératif » (quelle prostitution d'une expression d'autre part si riche de sens et de possibilités), ou de tout ce que l'on voudra.

En telle perspective, en effet, à moins que l'on démontre que le Québec est l'équivalent d'un désert dont

il n'y a rien de bon à tirer, la seule façon d'en sortir ne peut être effectivement que de donner à ce pays du Québec un gouvernement capable *de prendre sans limitation aucune tous les moyens et d'appliquer sans restriction aucune toutes les politiques qui lui paraîtront, À LUI et À LUI SEUL, sans entraves, nécessaires pour réaliser le plein emploi et le plein développement des ressources du territoire québécois.*

A l'heure actuelle, en effet, le Québec apparaît, aux yeux de l'observateur un peu averti, comme un pays-région dont l'intérêt, l'avancement et le progrès sont considérés non pas en lui-même et pour lui-même, mais comme une partie d'un ensemble dont il se trouve, pour diverses raisons, qu'il n'est pas le centre. C'est par rapport à cet ensemble qu'une politique lui est donnée qui se prétend non discriminatoire vue par rapport au grand tout, mais qui effectivement lui demande sans cesse de consentir à toute sorte de compromis — fût-ce si l'on veut celui de renoncer à toute faveur spéciale parce qu'il n'en faut faire à personne. Mais peu importerait, en somme, le système si le résultat était bon. Mais tout le monde sait que le résultat n'est pas bon. Les chiffres sont là pour le dire ! Québec toujours a un plus haut niveau de chômage, même quand l'ensemble est prospère, que le reste du pays à l'Ouest. Québec toujours a un niveau de revenu par tête plus bas que toutes les autres provinces à l'exception des Maritimes, ce qui devient encore plus grossièrement manifeste quand on considère tout le Québec en dehors de Montréal.

Le Québec n'est pas économiquement prospère dans la Confédération. On peut prétendre qu'il ne le serait pas plus en dehors ; mais les ressources dont il dispose et l'exemple de ce que peuvent faire d'autres pays avec beaucoup moins forment au moins une base pour que cette affirmation soit sérieusement mise en doute. En tel cas, ce serait la présence même du Québec dans ce grand ensemble qu'est le Canada qui sanctionnerait fatalement sa décadence ; alors qu'en étant un Etat libre,

il retrouverait toute une série de chances de faire mieux, à l'instar d'autres pays libres d'aménager leurs ressources sans d'autre souci que celui de leur intérêt propre. En ce cas, et contrairement à ce que l'on dit, ce qui rend l'indépendance nécessaire et urgente, c'est bien plus encore que le souci politique, celui de l'économique, dont on prétend qu'il doit être considéré comme majeur et ne pas être sacrifié à des idéaux supposément « bourgeois » (liberté, dignité, indépendance) ; ce qui doit être encore plus vrai si on prétend en faire une raison de ne pas heurter des intérêts combien moins nobles de succès personnels. En définitive, c'est l'avenir économique du Québec, comme Québec, qui nous accule, au point où en sont rendues les choses économiques au Canada, à faire l'indépendance au plus vite.

Car le Québec est forcément un centre sur le plan des considérations qui nous touchent tous, à quelque partie ou classe du peuple que nous appartenions : notre identité propre, notre langue, nos habitudes de vie et notre désir d'être gouvernés en conséquence. Si fédéralistes que puissent être nos pensées profondes en thèse générale, si le Québec pour être apparemment prospère doit se vider de sa population parce qu'il ne peut la faire vivre économiquement à un niveau de vie comparable à celui des voisins, nous sommes devant une situation où il faut choisir entre le fédéralisme qu'on lui donne et sa survie même comme Québec français. Eviter de faire le choix, c'est tout simplement manquer au sens de ses responsabilités. De ce point de vue d'ailleurs, l'acceptation du fédéralisme « rentable » en termes d'assurance-chômage et de prestations de sécurité ou de bien-être social payés par Ottawa et qui empêchent ou retardent l'émigration, est une pure honte. Car c'est une indignité dans la perspective de culture et de civilisation qui constitue le problème du Québec.

Maintenant que s'est terminée mon aventure comme président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, je voudrais accorder un peu plus d'attention à ce problè-

me au cours des prochains mois et soumettre de façon plus détaillée mes réflexions à ce sujet aux lecteurs de l'Action nationale.



Vers une stratégie du développement

**Le mouvement coopératif,
agent de changement
économique et social au Québec**

par Patrick Allen

Le changement, mais c'est de plus en plus un impératif avec lequel il faut vivre dans un monde dominé par la technologie contemporaine. Tous les domaines de l'activité économique tombent sous sa loi : extraction, agriculture, fabrication, construction, commerce, services, finance, etc. Hommes et femmes sont sujets à l'appât des styles et des modes, variables avec l'année, la saison et même le mois. Sous l'espèce de domination des préposés au marketing et à la publicité de produits et de services, nous sommes sollicités à toute heure du jour et de la nuit, sur les ondes, par la presse de tout acabit, par les affiches de toutes couleurs et de toutes dimensions. Tout ce train-train pour grossir les goussets d'un monsieur inconnu, activer l'économie, créer de nouveaux emplois, maintenir ceux qui existent déjà, hausser notre train et notre niveau de vie. Quelles sont les répercussions de ces versatilités dans l'ordre social et politique ? Profondes, subtiles et difficiles à analyser ! Bien naïf celui qui veut contester le changement ! il faut s'habituer à cohabiter avec lui, à l'administrer ou à le mettre à sa place dans notre vie privée : le changement est l'une des constantes, l'une des plus frappantes de ce qui nous entoure.

Mais qui sont chez nous, au Québec, les agents du changement ? Les grands entrepreneurs, industriels, financiers et commerçants, étrangers pour la plupart, intéressés à le provoquer pour leurs fins propres et en priorité : ils sont comme des oiseaux de proie, habiles à exploiter l'environnement pour leur subsistance, subtilement, à leur manière et efficacement ! Est-ce que la génération montante de Québécois sera complice de ce style d'appropriation de nos ressources, comme nous l'avons été si longtemps ou si, désireuse de créer un Québec plus à l'image d'elle-même et de ses aspirations, elle ne voudra pas désormais prendre en mains les leviers de commande et des changements à accomplir chez elle, les diriger, les orienter aussi au profit de sa propre communauté ? Notre gouvernement joue difficilement son rôle décisionnel dans un tel contexte

d'aliénation et de sujétion extérieure. Par ailleurs l'Etat excepté, le seul ensemble économique et social sur lequel notre société québécoise a graduellement pris une certaine emprise, c'est LE MOUVEMENT COOPERATIF et il a l'air d'avoir bonne envie de vivre et de percer plus profondément un peu partout. Mais qu'est-ce que c'est au juste ?

Mystique coopérative

Evitons toute équivoque en rappelant qu'il ne faut pas confondre mouvement coopératif et coopération internationale, celle-ci étant une collaboration nécessaire entre les divers niveaux de gouvernements, du Canada ou de l'étranger, pour rendre possibles la planification économique et un certain relèvement social des pays en voie de développement. Le mouvement coopératif dont il s'agit ici est l'ensemble des institutions coopératives du Québec ayant leur conception, leurs objectifs et leurs moyens d'action coopérative. Le but général de la coopération est, sous toute réserve d'adaptation, d'améliorer par un effort d'association et de participation, les conditions de vie des membres coopérateurs, de promouvoir le sens de la responsabilité, de la solidarité, de l'entraide et de la justice sociale. Le moyen d'y arriver est de créer et d'organiser des entreprises conduites selon les règles de la démocratie et visant AU SERVICE, NON AU PROFIT. Pour atteindre son but, le mouvement doit assumer l'éducation permanente de ses membres et rayonner cette éducation à l'extérieur. L'aspect humain et le respect de la personne humaine sont donc prioritaires dans les décisions au sein d'un mouvement coopératif authentique.

Rôle majeur à jouer

Le mouvement coopératif, selon M. François-Angers, « s'annonce pour avoir un rôle majeur à jouer dans le développement économique de demain. Ayant déjà gagné les galons de son premier trois-quart de siècle de « take off », il a construit un réseau d'institutions qui,

encore relativement faible, est cependant en possession de moyens qui lui permettent de planifier pour une expansion très rapide, s'il veut s'en donner la peine. Les motivations de la population en ce sens se font de plus en plus actives dans la prise de conscience soudaine que comme peuple, comme collectivité, ayant tout envisagé et tout espéré, mais finalement peu réalisé, ce que nous avons réalisé d'un peu grand et solide, avec certaines garanties de permanence, relève en très grande proportion de l'action coopérative. » (1)

Sous le titre VIVE LE QUÉBEC COOPÉRATIF, la revue mensuelle des coopératives de consommation de Paris consacrait au mouvement coopératif du Québec tout le numéro d'avril 1972. En page éditoriale, Jean La-croix écrivait :

« ... malgré le poids et l'ampleur de l'implantation capitaliste américaine, le Québec dispose d'un Mouvement coopératif aussi *puissant qu'original*.

Puissant, puisqu'il groupe environ la moitié des familles et accumule, dans des domaines aussi variés que le crédit ou la pêche, l'artisanat indien ou l'art esquimau, des résultats croissants et des performances aussi satisfaisantes dans le domaine des institutions économiques que dans celui — sans cesse remis en cause — des procédures de participation.

Original, puisque, contrairement à la chronologie européenne dominante, il s'est construit davantage sur le contrôle et l'amélioration des flux financiers (crédit — assurance) que sur celui des produits et qu'aujourd'hui encore sa force essentielle réside dans les caisses de crédit auxquelles est indéfectiblement attaché le nom d'Alphonse Desjardins et dans les compagnies d'assurance. » (2)

(1) *Lit-Pot-Hec*, Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, 5 mars 1973, page 2.

(2) *Coopération*, idées et faits techniques, page 3, avril 1972, Paris.

On peut lire ensuite sous la plume d'auteurs qui connaissent bien le sujet sur lequel ils écrivaient, la variété d'articles suivants : les institutions coopératives dans un Québec en évolution ; le mouvement coopératif au Québec ; au Québec, deux ans de défi : consommation, crédit, publicité, production ; cooprix ; coopération et syndicalisme agricoles ; le mouvement des caisses populaires Desjardins. C'est là une vue d'ensemble qui a dû impressionner bon nombre de lecteurs français de la revue *Coopération*, surtout lorsqu'ils n'ont pas les moyens de discerner par le contenu de l'article l'importance relative de tel secteur coopératif dans son ensemble correspondant et global québécois. C'est quand même fort honorable pour les coopérateurs de la province.



Avant de sous-peser l'activité économique des principaux secteurs du MOUVEMENT COOPÉRATIF du Québec, il conviendrait d'en examiner le tableau de synthèse, inspiré de l'article de M. P. Legaré à la page 9 de *COOPÉRATION* :

1. *Secteur de l'éducation* :

- Institut coopératif Desjardins ;
- Association coopérative d'Économie familiale ;
- Association coopérative féminine.

2. *Secteur de la production* :

- coopératives agricoles ;
- coopératives de pêcheurs ;
- coopératives forestières.

3. *Secteur de la consommation* :

- magasins coopératifs ;
- coopératives étudiantes ;
- coopératives d'habitation.

4. *Secteur des institutions financières* :

- caisses d'épargne et de crédit ;
- sociétés d'assurance ;
- société de fiducie.

Il faut bien noter que les secteurs mentionnés ici se limitent au MOUVEMENT COOPÉRATIF structuré et dont les éléments sont regroupés par le Conseil de la Coopération du Québec. En dehors de cette structure, il existe plusieurs centaines de coopératives individuelles qui besognent dans des domaines aussi variés que la forêt, les transports, les loisirs, l'artisanat, etc.

Vitalité des coopératives agricoles

La vitalité de certaines coopératives doit maintenant retenir notre attention. D'abord dans le domaine de la production, la percée coopérative s'est accomplie dans la transformation et la mise en marché et reste reliée à peu près uniquement au secteur agriculture, pêche et forêt. En effet, l'une de nos grandes réussites sur ce plan est le réseau de nos coopératives agricoles, habilitées à presque tous les genres d'industries-agricoles et para-agricoles : approvisionnement en engrais et machinerie de ferme, transformation et surtout mise en marché des produits. Au total 260 coopératives agricoles au service de 40,000 agriculteurs et dont l'actif est de \$125 millions, avec un chiffre d'affaires de \$360 millions et se taillant à peu près 40% du marché. Elles sont surtout actives dans la transformation et la mise en marché des produits laitiers et avicoles ainsi que dans la vente des animaux de boucherie. La *Coopérative fédérée*, qui regroupe 225 coopératives et 35,000 agriculteurs et emploie à elle seule 1,900 personnes, la *Coopérative agricole de Granby*, qui a 11 usines, comprend 8,300 membres et atteint \$190 millions d'affaires annuellement, et la *Coopérative agricole du Saguenay*, sont les trois principales unités de ce réseau agricole.

Les coopératives de pêcheurs, au nombre de 16, sont regroupées par les PÊCHEURS UNIS du Québec qui comptent environ 2,000 membres, emploient 1,800 travailleurs qui s'occupent de la transformation, du séchage, de la congélation et de la mise en marché du poisson. Les usines de conditionnement du poisson ont une capacité de plus de 80,000,000 de livres. La produc-

tion équivaut à plus de la moitié de celle du Québec et est écoulée en majeure partie aux Etats-Unis, en Italie, à Puerto Rico, en Hollande, etc, tout en approvisionnant les principaux centres urbains du Québec.

Les coopératives forestières étaient au nombre de 167, avec 5,516 membres à capital social, et formaient quatre groupes régionaux en 1970. Ces coopératives s'occupent de l'abattage du bois, du transport pour les compagnies de fabrication de pâtes et de papiers, de transformation et de mise en marché du bois. Le chiffre d'affaires des seules usines coopératives de transformation du bois au Québec était de \$15 millions en 1969.

On peut maintenant conclure de ce qui précède que même si nos coopératives sont très faibles face à l'ensemble des activités secondaires au Québec, c'est la formule coopérative qui a permis aux entreprises québécoises de se hisser parmi les grands noms de ce secteur industriel :

- la Coopérative fédérée
- la Coopérative agricole de Granby
- Bombardier
- Sidebec-Dosco
- Marine Industries

Aux deux premiers rangs, deux coopératives ; aux deux derniers, deux entreprises d'Etat ! ⁽³⁾

D'autres types de coopératives ont le vent dans les voiles, mais cherchent encore plus ou moins leur voie : les coopératives de consommation que nous trouvons au niveau des magasins *Co-Op* et à celui de l'Association coopérative d'investissement, et qui ont 75 magasins ; il existe deux magasins *Cooprix* à Montréal et un à Québec ; *Co-Op* est un super marché trop isolé mais d'un caractère original ; les coopératives d'habitations qui ont permis de bâtir 9,500 maisons d'une valeur de

(3) Document non publié : *projet concernant la création d'une chaire sur la gestion des coopératives à l'Ecole des HEC*, signé par Louis-Claude Bertrand, Roland Daviault, Denis Dionne, pour le groupe de travail sur la coopération, février 1973.

\$95 millions depuis 20 ans dans la plupart des régions du Québec et qui, sous le chapeautage de la Fédération Co-Op-habitat avaient construit 1,500 maisons au coût de \$21 millions dans la seule année de 1972, viennent de suspendre leurs opérations pour faire le point... C'est un mince bilan coopératif sur le plan de la consommation et de l'habitation, face à l'immense champ d'activité à occuper. Il y a eu au moins des efforts sincères et des succès relatifs que ne sauraient nier ceux qui n'ont même pas le courage de se pencher sur les difficultés des problèmes à résoudre du point de vue coopératif pour faire une trouée significative là où la concurrence joue rudement.

Toutefois, il convient de s'arrêter sur les réalisations les plus spectaculaires que les coopérateurs québécois ont réussi dans le domaine de l'épargne, du crédit et dans quelques institutions complémentaires d'ordre financier : LE MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS. Ce mouvement semble bien porter son nom ; il n'est pas statique, il est dynamique. Il promet des effets d'entraînement. Il peut bien devenir la CLÉ, l'énergie, la force motrice, le cheval de Troie du Québec qui s'introduira progressivement dans les rangs des géants industriels, commerciaux et financiers, et qui prendra les éléments indispensables à l'emprise décisionnelle nécessaire pour l'orientation de notre économie.

Le Mouvement des Caisses populaires Desjardins

Les continuateurs de l'oeuvre d'Alphonse Desjardins se sont fait un devoir de travailler à la promotion économique et sociale de notre collectivité en mettant à leur service des institutions qui oeuvrent dans les secteurs suivants :

- épargne et crédit
- assurance générale
- assurance sur la vie
- fiducie
- fonds mutuels
- éducation

Le commandeur Alphonse Desjardins, qui fut journaliste et rapporteur des débats de l'Assemblée Législative du Québec, de 1879 à 1890, devint ensuite rapporteur officiel de la Chambre des Communes à Ottawa. A ce poste, il lui arrivait souvent d'avoir à sténographier des discours de députés concernant l'usure, les taux prohibitifs d'intérêt imposés aux pauvres gens et la législation proposée en vue de protéger le public contre de tels abus. L'étude et la réflexion sur les coopératives de crédit et les banques populaires décrites dans le livre de Henry Wolff, « *People's Banks* », sur l'encyclique « *Rerum Novarum* » et d'autres documents publiés pour aider au relèvement des opprimés l'amènèrent à la conclusion que seule une saine démocratie économique pouvait apporter une solution aux problèmes financiers des classes 'besogneuses, c'est-à-dire des institutions financières conçues et créées par et pour le peuple lui-même. M. Desjardins avait ainsi pressenti la réalisation de cette oeuvre de relèvement économique et social lorsqu'il déclarait au congrès de la jeunesse tenu à Québec en 1908 : « L'oeuvre sociale et économique que je viens de vous signaler sans avoir le temps de vous la décrire minutieusement, sans parler de toutes celles qui, plus tard, viendront se greffer sur elle, servant d'organes à une foule d'activités fécondes et formant un tout complet, peut, par ses progrès, amener une profonde et bienfaisante évolution dans notre pays. » Comme un prophète, il entrevoyait l'avenir et les fruits de bienfaisance qui sortiraient de la mosaïque d'institutions qui forment aujourd'hui le mouvement des caisses populaires Desjardins qu'il faut étudier un peu.

★

★ ★

La *Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins* qui, depuis que la loi 80 a été votée et sanctionnée par l'Assemblée Nationale du Québec, le 23 décembre 1971, groupe non seulement les dix unions régionales, mais aussi ce qu'on appelle les Institutions Desjardins : La Société d'Assurance des Caisses Popu-

lares, La Sécurité, compagnie d'Assurances générales du Canada, L'Assurance-Vie Desjardins, La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, La Fiducie du Québec, Les Placements Collectifs, l'Association Coopérative Desjardins et l'Institut Coopératif Desjardins.

Actif de près de 4 milliards de dollars

Pourquoi cette intégration ? Elle permet de mieux orienter le Mouvement, de lui donner une direction unique, des services communs, une plus grande efficacité par une meilleure coordination des activités de ses membres qui sont les Unions régionales et les Institutions. Il est bon de noter que le conseil d'administration de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins est composé de trente et un administrateurs, dont vingt-cinq sont élus parmi les délégués des Unions régionales, et cinq parmi les Institutions Desjardins qui les ont choisis, et du président de la Fédération qui est aussi administrateur. Il fallait une imposante équipe pour une imposante fédération dont l'actif se présentait comme suit dans *l'ensemble du mouvement*, au 31 décembre 1972 :

	1971	1972
La Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins (10 unions régionales, 1276 caisses)	2,575,000,000	3,131,725,000
La Société d'Assurance des Cais. pop.	28,700,000	32,885,000
L'Assurance-Vie Desjardins	72,700,000	89,223,000
La Sauvegarde, cie d'assurance-vie	97,200,000	104,539,000
La Société de Fiducie du Québec	194,200,000	242,800,000
La Sécurité, cie d'ass. Gén. du Canada	17,000,000	18,415,000
Les placements collectifs	44,800,000	45,667,000
TOTAL	3,029,600,000	3,665,264,000

Donc un bond de plus de \$600 millions dans l'actif de 1971 à 1972 ! Le MOUVEMENT s'approche des autres géants de la finance, mais dans un tout autre esprit, espérons-le ! . . .

Pour répondre aux besoins de formation coopérative et technique dans le mouvement des caisses populaires, des autres formes de coopératives au Québec et dans les pays en voie de développement, l'Institut Coopératif Desjardins a été fondé en 1963. Il apporte sa contribution

à l'éducation des adultes en général, en particulier par la formation à l'action collective démocratique et au fonctionnement rationnel des groupes. Ses membres sont les Caisses populaires et les institutions du Mouvement ainsi que le Conseil de la Coopération au Québec. L'Institut dispose à Lévis d'un centre résidentiel d'éducation où travaille une équipe pédagogique pour l'animation des groupes qui utilisent l'I. C. D. pour la consultation, la programmation, la formation et l'évaluation. 6,800 stagiaires y sont venus en 1972 et ont fait un stage d'une durée moyenne de trois jours.

On n'aurait pas encore une idée assez précise des activités qui bourdonnent au sein du MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS si on n'obtenait pas une brève réponse aux questions suivantes : où va l'argent ? Quels sont les placements ? Quel est le volume de l'épargne accumulée ? Et que représentent les assurances dans le mouvement ? Chaque année on répond à ces questions dans le rapport financier. Ainsi à la fin de décembre 1972, les prêts s'établissaient comme suit :

Prêts en cours	Nombre	Montant
sur hypothèques	149,100	\$1,213,758,000
à des individus	453,600	546,889,000
à des corps publics	—	85,717,000
sur police d'assurances	4,900	7,872,000

En 1971, 61.3% des prêts allaient aux particuliers, sur hypothèques, 33.3% à des particuliers, sur reconnaissance de dette, 2.8% aux commissions scolaires et au ministère de l'éducation, 1.1% à des institutions religieuses, le reste à des municipalités, des coopératives et des caisses populaires.

Les placements du Mouvement se chiffrent par \$1.3 milliard répartis en actions pour \$102.7 d'actions et \$1.1 milliard d'obligations des corporations municipales, scolaires et religieuses, du Canada, des provinces, des industries, des services publics et autres. L'épargne accumulée par le Mouvement atteint \$3.1 milliards dont

\$2.9 dans les Caisses populaires, \$77 millions dans la Sauvegarde, \$70.4 millions dans l'Assurance-Vie Desjardins, \$45 millions dans Les Placements Collectifs et \$23.2 millions dans le Fonds Desjardins. Les primes d'assurance perçues en 1972 (vie et générale) dépassaient \$107 millions, les prestations et sinistres payés s'élevaient à un peu plus de \$65 millions et l'assurance-vie en vigueur touchait \$4.9 milliards.

On peut évaluer l'ampleur des entreprises coopératives intégrées à peu près ainsi :

- *Nombre d'institutions : 2,400 dont environ 80% dans le seul secteur des institutions financières
- *Nombre de membres : 2,950,000
- *Emplois en cause : 32,000
- *Actif global : 4,100,000,000

Ces chiffres permettent de conclure que près d'un Québécois sur deux est membre d'une coopérative, qu'environ 65% des francophones font affaire avec les Caisses populaires et que même si la trouée coopérative est plutôt marginale et mince dans la production, la transformation, la distribution et les services, elle est assez bonne au niveau agricole.

Danger de crier victoire trop tôt

Si les Québécois peuvent à bon droit être fiers de leurs réalisations sur le plan coopératif, ils doivent éviter de crier victoire, mais réfléchir en profondeur et comparer la grosseur du bateau qu'ils ont réussi à lancer sur la mer de l'activité économique-sociale du Québec avec celle des autres qui sont déjà dans les mêmes sillages, en évaluer la solidité et se créer des aptitudes pour accroître leur flotte. Car c'est bien ce bateau qu'il fallait prendre.

En effet, la participation des coopératives dans l'économie du Québec commence à prendre vraiment du poids, dans l'agriculture et le secteur de l'épargne et du crédit. Mais les caisses POP n'accumulent qu'environ

12.5% de l'épargne totale sur leur propre territoire. Les coopératives de consommation ne touchent que 5% du marché alimentaire. Les coopératives agricoles, une autre réussite du mouvement coopératif, n'ont tout de même pas encore plus de 40% du marché. Parmi les trois millions de coopérateurs que l'on est fier de compter, n'en dénombre-t-on pas deux fois ? Quelle est la proportion de ceux qui restent et qui sont coopérateurs à plein temps, à mi-temps ou pour sauver la surface, pour gagner des amis ? La proportion des personnes qui vivent entièrement des coopératives ne dépasse-t-elle pas encore 2% au Québec ? Bref, la présence des coopératives au Québec est impressionnante à première vue dans l'épargne, le crédit, l'agriculture et la pêche, *mince, marginale* ou *secondaire* dans les activités forestières, les industries des aliments et boissons, du bois, des meubles et articles d'ameublement, de la construction, du transport et de l'entreposage, de l'électricité, du gaz et de l'eau. *Nulle* dans tous les services commerciaux et personnels (hôtels, restaurants, blanchissage, santé, services personnels et sociaux, etc) dans 25 sur 30 industries de transformation (tabac, caoutchouc, textiles, imprimerie, édition, métaux et produits, machinerie et matériel de transport, produits chimiques, dérivés du pétrole et du charbon, appareils électriques, etc) Tableau significatif pour ceux qui aiment les coopératives et ont assez de feu sacré, « d'entrepreneurship » pour se consacrer et en consacrer d'autres à leur suite et envahir les terrains occupés par l'entreprise capitaliste.

Force et faiblesses du mouvement

Mais alors quelles sont les perspectives d'avenir ? Au préalable, il faut souligner quelques-unes des causes qui retardent la croissance du mouvement coopératif. On pourra mieux dégager ensuite les conditions de croissance. C'est ce que nous avons évoqué plus haut en parlant d'évaluer la solidité du bateau. Je me permets d'emprunter ici quelques éléments à un bon texte préparé par deux étudiants de l'École des HEC, M. Georges

Dionne et Mlle Malo, et qui est paru dans le numéro spécial de Lit-Pot-Hec du 5 mars 1973 sur le mouvement coopératif. C'est une analyse prospective faite par deux jeunes de talent et fervents de la coopération qui, après avoir consulté, et bien réfléchi s'expriment avec autant de nuance que de franchise, voire des futurs piliers et administrateurs du mouvement . . . D'après eux, une première question à envisager est celle des BESOINS susceptibles d'être satisfaits par une société coopérative, soit les besoins individuels, puis les besoins d'ordre collectif. Pour les besoins individuels comme l'alimentation et la distribution en général, le mouvement coopératif manque plus de souplesse « institutionnelle » que de fonds, face à une forte concurrence pour la variété des produits et les modes de distribution et à cause d'une carence dans l'organisation et l'administration. Quant aux services de prêt et de crédit, on s'attarde trop à des besoins institutionnels, pas assez aux besoins personnels des membres qui seraient perçus comme d'un ordre secondaire. Les besoins collectifs se devinent chez le coopérateur, mais ils restent vagues et manquent de l'appui d'une « expression politique » : l'élite politique s'étant substituée à l'élite religieuse n'arrive pas à canaliser les aspirations et les besoins de la collectivité dans une idéologie commune. Trop de divisions au niveau des options politiques à prendre et des moyens pour y arriver ! Ceux qui veulent bâtir un Québec fort du point de vue économique et qui veulent y trouver leur centre de décision voient dans le mouvement coopératif un levier de taille. Mais toute une gamme d'autres options sèment plus ou moins la panique et la peur, le refus du risque et le contentement dans le statu quo politique et les vertus inhérentes du système capitaliste.

Mais plus importante pour l'implantation du mouvement coopératif est la connaissance qu'ont les Québécois de l'idéologie coopérative, de sa philosophie de base. Pour les uns, c'est un peu une entreprise comme les autres. Pas assez de coopérateurs se sentent engagés comme propriétaires : on parle de la caisse du gérant,

des notables, du boss ! Le rural comprend un peu mieux que le citadin que la coopérative est un moyen de se serrer et de se sentir les coudes entre coopérateurs, mais parfois manque plus de vue globale dans les décisions à prendre. Au surplus, le citadin est très fermé sur les activités de ses voisins immédiats et c'est le cloisonnement et l'immobilisme entre l'est et l'ouest d'une ville, surtout quand elle prend une certaine taille. Et quelle connaissance du mouvement coopératif ont à leur tour les élites du peuple québécois appelées à jouer un rôle dans la croissance des coopératives ? Souvent avides des honneurs, du pouvoir et de l'efficacité, elles sont portées à flatter et à noyauter les individus à la base pour atteindre un certain poste de commande, puis oublie ensuite trop facilement le droit à un certain contrôle démocratique qu'ont les masses dans les coopératives.

Membres et dirigeants pas assez engagés

Ici se pose donc la part de responsabilités des dirigeants et des membres comme principe du développement et de la croissance du mouvement. Bien sûr la DOCTRINE COOPÉRATIVE est-elle étroitement liée à l'administration des coopératives. Au technocrate à qui on demande des résultats tangibles, des succès et de l'efficacité tout en lui imposant l'obligation de faire appel à la participation, on paraît jouer au paradoxe, à la contradiction. La difficulté est de taille, mais pas insurmontable. La planification à court et à long terme est vague ou inexistante dans certaines institutions et un certain nombre d'administrateurs n'ayant pas par eux-mêmes de vue globale des problèmes et des solutions à apporter, sont plongés dans l'empirisme ou l'à-peu-près. Trop de « notables de la place » sont projetés à la direction des caisses populaires et l'élection des nouveaux membres au conseil d'administration équivaut à une cooptation du candidat recevant l'appui du président. Enfin on se plaint quelques fois que les décisions « coopérantes » sont souvent prises par la minorité qui détient

les dépôts les plus importants à la caisse et qui assiste aux assemblées. C'est peut-être une meilleure protection pour le petit épargnant . . .

On a aussi constaté que les composantes de la fédération perdent trop de leurs énergies à lutter pour leur autonomie, sous prétexte de se valoriser. Dans les diverses sociétés coopératives, l'accent est mis trop fort sur l'information au consommateur pour sa protection, pas assez sur la vie coopérative comme telle. Il est pourtant urgent de former une mentalité, une mystique de participation et d'entraide qui identifie l'authentique coopérateur. Les faits montrent que c'est l'intérêt personnel qui commande souvent, selon que la majeure partie de leurs revenus provient d'une coopérative ou que c'est là que l'on fait 40 à 60% des dépenses de consommation.

Ces observations relevées, les auteurs d'*analyse prospective* dégagent quelques conditions de croissance du mouvement : planification et coordination à l'échelle du Québec et de tous les secteurs, du point de vue économique, en commençant par éviter les doubles emplois, regrouper certains services, notamment les achats, etc, et du point de vue social, au profit des membres, de la participation et de la démocratie . . . « La volonté que le mouvement y mettra, tant au niveau de ses membres que des dirigeants, ne peut que contribuer au développement d'une *économie coopérative non parallèle*, « membre à part entière » dans un complexe économique québécois. »

Efforts d'adaptation et de rajeunissement

Après avoir glané dans l'analyse du mouvement faite par deux jeunes « voyeurs », cherchons comment les dirigeants et les membres eux-mêmes réunis en congrès voient la situation et s'ils croient que les caisses populaires et l'ensemble du mouvement coopératif se sont adaptés aux besoins de l'heure. Il serait trop long de faire le tour des déclarations plus ou moins publiques des dirigeants pour serrer l'idée qu'ils se faisaient de leurs mobiles et modes d'action. Qu'il suffise au lecteur

patient et lucide de suivre la ligne de feu qui s'est ouverte autour de la taxation des caisses populaires. La Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins a participé à la présentation de mémoires sur la taxation des Caisses populaires auprès des Commissions suivantes : McDougall (1945), Porter (1964), Bélanger (1965), Carter (1967), Parizeau (1969), Livre blanc sur la fiscalité (1969).⁽⁴⁾ On n'a qu'à lire les mémoires soumis à ces commissions pour comprendre comment la Fédération des Caisses populaires se percevait elle-même et comment ces Commissions ont perçu l'oeuvre des Caisses populaires. Il y eut ensuite les nombreuses modifications (1966, 1968 et 1970) à la Loi des Caisses d'Épargne et de Crédit de 1964. Cette importante loi embrasse tous les détails de la vie des caisses : formation des caisses, pouvoirs, assemblée d'organisation, membres, capital social, assemblée générale, conseil d'administration, conseil de surveillance, commission de crédit, commissions spéciales, bureau et employés, registres et contrats, opérations, placements, trop-perçus annuels, inspections, fusion, administration provisoire, liquidation, décret de dissolution, caisses affiliées, fédérations, infractions et peines, etc.⁽⁵⁾

Ce n'est qu'en 1970 que l'Assemblée Nationale du Québec apportait des modifications à la loi des caisses d'épargne et de crédit qui permettaient aux fédérations de caisses populaires de participer financièrement au développement industriel du Québec en achetant des actions, des obligations et autres titres de corporations. Par ailleurs, une autre loi, en 1971, autorisait la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins à créer la « Société d'Investissement ». « Cette société, avec un capital-action de 100 millions de dollars, a pour objet de gérer un fonds de placement et d'investissement. Ce fonds servira à établir et à développer des entreprises industrielles et commerciales, à caractère coopératif ou

(4) La *Revue DESJARDINS*, 27 avril 1972, pages 5 à 15

(5) *Chapitre 293* de la loi des caisses d'épargne et de crédit sanctionnée le 17 juillet 1970.

non. » C'est un pas de plus vers la participation au développement de l'économie du Québec. L'élection d'un président général de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins est un autre pas en avant, M. Alfred Rouleau devenant porte-parole officiel du mouvement. L'articulation des fonctions et l'intégration des services sont des étapes désormais franchies et attendues depuis longtemps.

En effet, dans son allocution au lendemain de son élection à la présidence M. Alfred Rouleau déclarait le 28 avril 1972, après avoir insisté sur le *devoir social de l'adaptation* qui préoccupe quelque 17000 administrateurs bénévoles des caisses et des institutions connexes, quelque 9000 employés et plusieurs milliers de membres : « C'est pourquoi, pour ma part, depuis hier particulièrement, je ne puis chasser de mon esprit ces préoccupations primordiales qu'on a toujours prêtées à Alphonse Desjardins : QUOI GARDER ? QUOI MODIFIER ? QUOI INNOVER ? Livrant ensuite ses réflexions personnelles sur l'avenir du mouvement avant de chercher avec les membres les réponses à ces trois questions, il affirma qu'en premier lieu, il convient de bonifier « la qualité des relations humaines, ... dans un complet respect, non seulement de l'intelligence de l'autre, mais de la personnalité de l'autre. » Puis il souligna la difficulté de concilier cette préoccupation humaine inhérente à la philosophie du mouvement avec les exigences modernes de la rentabilité dans un monde de plus en plus soumis à la concurrence. Par ailleurs, il s'interrogea sur l'orientation que le mouvement devra donner aux politiques d'investissements : « sera-ce une percée dans le domaine de la consommation pour rejoindre la production ? Sera-ce dans les secteurs industriels ? » Le mouvement doit ainsi contribuer à créer plus d'emplois et devra, pour y arriver, engager des dialogues fructueux avec les corps intermédiaires et les gouvernements. Puis, au chapitre de la participation, M. Rouleau se préoccupe d'une représentation accrue de l'élément féminin et des jeunes adultes dans les conseils d'administration de tous les secteurs du

Mouvement Desjardins. C'est le moyen de bâtir une société à l'image de l'aspiration de la jeune génération pour qu'elle s'y reconnaisse, qu'elle l'aime et qu'elle s'y dévoue. Le nouveau président a enfin soulevé d'autres questions qui agitent le milieu coopératif sur le plan interne : quelles formes modernes de regroupements de service adopter ? quelles nouvelles motivations fournir à l'épargne et quelle utilisation plus rationnelle à donner aux emprunts ? quelles avenues nouvelles permettraient de s'intégrer mieux au milieu ? comment répondre à certains besoins collectifs ? Ces réflexions du nouveau président montrent que le mouvement est grouillant de projets et de problèmes, mais qu'il ne manque pas de dynamisme et qu'il peut devenir, comme agent de changement, « le pondérateur de certains affrontements et une réponse aux besoins nouveaux et aux aspirations nouvelles des individus et des collectivités. »

Congrès de prise de conscience de ses virtualités

Après ce brassage d'idées et de quasi-projets-programmes, que se passe-t-il en mai 1973 au *congrès général d'orientation* tenu par le Mouvement des caisses populaires Desjardins, le premier depuis l'élection de M. Rouleau à la présidence du mouvement restructuré ? Ce fut un congrès fort bien réussi et sérieux qui a groupé 3,000 délégués venus de toutes les régions du Québec. D'abord, préparation minutieuse et sensationnelle par une vaste consultation auprès de divers organismes du milieu québécois qui avaient été invités à dire *comment ils conçoivent le rôle des Caisses populaires dans le Québec de 1973*. Des organismes aussi différents que les associations d'agriculteurs, les unions de familles, les Chambres de commerce, les associations d'enseignants, les services sociaux et de protection du consommateur ! On a pu dégager une très forte *insistance sur le rôle social* des caisses populaires à partir de cette consultation qui a permis à 1,000 personnes d'exprimer leur opinion dans des groupes réunissant tous de 15 à 20 participants à la fois. Les délégués au congrès ont reçu des

organisateurs sous forme de dossier le résumé des principales conclusions de l'enquête. La pédagogie originale qui a fait elle aussi l'objet d'une minutieuse préparation, habilement soutenue par une animation centrale qui faisait le lien entre ateliers et groupes. Chacun des délégués a pu participer sans interruption aux délibérations, et il l'a fait avec une assiduité étonnante. Je pense que le directeur du journal *Le Devoir* a bien dégagé les deux tendances dominantes du congrès : « Fidélité aux traits essentiels qui ont fait la force du mouvement. Ouverture prudente aux tâches nouvelles et plus large à l'échelle de la communauté. Ce sentiment majoritairement exprimé, à la faveur d'une méthodologie nouvelle de participation, reflétait bien le sentiment spontané et non imposé de l'extérieur. Il n'y a à peu près rien eu de la radicalisation prévue dans le sens d'une primauté absolue des valeurs sociales sur les valeurs économiques au sein du Mouvement. Ce virage aurait pu se produire sous la pression d'un certain type d'intellectuels, mais les délégués et les dirigeants des caisses ne paraissent pas prêts à se « laisser manoeuvrer par des irresponsables . . . »

Politique et finance ne peuvent pas faire bon ménage dans le mouvement : spécialisé dans les services financiers, le mouvement coopératif Desjardins entend demeurer apolitique. Le président Rouleau a clairement déclaré aux délégués qu'il ne peut être question pour le mouvement de prendre des options partisans, pas plus que de politiser les membres : d'autres organismes existent pour s'en charger. Le mouvement devra s'occuper davantage de la communauté, mais selon ses moyens et pour le bien de ses membres à qui il doit d'abord répondre de sa gestion. Les mêmes critères s'appliquent dans les préoccupations du mouvement pour les moins fortunés, le tiers-monde québécois. Enfin, le nouveau président ne voit pas d'opposition entre les critères de rentabilité et ceux d'une participation coopérative, car le mouvement ne peut à lui seul assumer toutes les responsabilités de la société en matière sociale.

Conclusion : ferveur, engagement, leadership

Nous pouvons conclure non sans fierté que les entreprises coopératives viennent tout juste en ces dernières années de donner de nouvelles preuves de leur dynamisme, non seulement en accroissant le nombre de leurs membres de quelques milliers et portant leur actif au niveau des \$4 milliards, mais, notamment, par l'organisation de la société d'investissement, par la mise en chantier du complexe Desjardins, par des acquisitions nouvelles comme Vachon et Vaillancourt par le Mouvement Desjardins, comme La Laiterie Leclerc et Yoplait par la Coopérative agricole de Granby. De telles initiatives ont dû faire appel à un effort particulier de coordination et de planification à court et à plus long terme afin d'équilibrer le développement futur et prévenir toute apparence de crise de croissance à moyen terme.

Pour devenir l'agent de changement économique et social du milieu québécois, le mouvement coopératif ne peut planifier et coordonner avec succès que s'il réussit à entretenir au sein de tous, membres, employés subalternes et dirigeants, une *ferveur agissante* et un *engagement ferme* face aux principaux objectifs et aux moyens propres à les atteindre. C'est le fondement du type *leadership* qu'il faut pour que les coopératives aillent de l'avant.

La ferveur est cette foi en la coopérative que les membres voient, chacun comme son affaire, et celle de son partenaire, la chose pour laquelle il aime à se dévouer et à perfectionner mieux encore que si elle était du type de l'entreprise capitaliste. Cette foi doit briser les petites difficultés quotidiennes, convaincre que la participation à la gestion et à la propriété est tout à fait compatible avec l'efficacité et le rendement, sans quoi on est tué par le concurrent, avec un leadership qui vient d'en haut après avoir sondé plus bas, sans quoi, c'est le désordre, l'anarchie, la porte ouverte à la crise de croissance.

L'engagement est le vouloir-servir individuel et collectif, la conscription de tous ses efforts en vue de la dé-

fense et de la conquête de l'humain, du produit et du service toujours supérieur au concurrent ; une détermination à réaliser une certaine oeuvre qui parle par elle-même, qui s'impose auprès des autres et qui permettra aux Québécois d'attirer l'attention, de se faire écouter sur le plan économique, social et même politique. Il sera moins nécessaire de songer à un engagement partisan du point de vue politique ou, du moins, on sera assez fort pour s'imposer plus discrètement que sur les hustings et les ondes.

Le leadership, dont auront de plus en plus besoin les mouvements coopératifs face à la concurrence et au laisser-aller de trop d'hommes et de femmes sur les circuits des services et de la production, sera obtenu, non seulement accepté mais réclamé quand, à la base des institutions les membres et les employés auront compris que participation et efficacité ou rendement ne sont pas opposés, mais conditionnent la survie de toute entreprise coopérative. Mais les dirigeants qui veulent posséder ce LEADERSHIP doivent le gagner par leur compétence, leur sens de l'humain, ayant appris à se soumettre pour bien commander. C'est la première dimension de la gestion coopérative.

Mais cette ferveur coopérative, ce désir d'engagement et cette disposition au leadership ont besoin d'être alimentés pas un foyer vigoureux de recherches théoriques et pratiques, sans cesse remises en question, par et pour le mouvement coopératif. En effet, la recherche est aujourd'hui la voie vers l'excellence à peu près dans tous les domaines. Elle enrayer la routine, le piétinement, la médiocrité et le vieillissement et prévient la désuétude. Elle est à l'entreprise moderne ce que l'oxygène est à la régénération du sang dans le corps humain, ce que la lumière est sur la route de celui qui est au volant d'un véhicule. N'allez pas ailleurs que dans son service de recherche ou auprès de ses « consultants » pour découvrir ce qui fait la capacité de renouvellement et le taux de croissance d'une grande entreprise !

Sans doute le mouvement coopératif peut-il profiter de la recherche qui se fait ailleurs, même dans les entreprises concurrentes, mais alors il risque de ne ramasser que des miettes. S'il veut innover, créer, se renouveler sans perdre son originalité au sein du monde capitaliste, il lui faut un effort généreux de recherche originale et continue, c'est un investissement rentable. Par besoin de bâtir une structure géante, pas besoin de systématisation à outrance, pas besoin de faire appel à un dynamique conseil supérieur de la coopération ! Pas même besoin d'une fédération spécialement attitrée pour chaque secteur : production, transformation, fabrication, mise en marché, finance, commerce et services ! Un bon noyau de chercheurs compétents, du point de vue théorique et appliqué, par grands secteurs du mouvement, peut être suffisant pour concevoir, organiser, coordonner et contrôler la recherche et ses applications pratiques à court et moyen terme. A la condition de ne pas glisser dans la bureaucratisation et l'idéalisation des objectifs et des moyens d'action ! Dans le mouvement coopératif, plus encore que dans l'activité purement capitaliste, les chercheurs doivent garder les deux pieds dans la réalité tangible : ils doivent « patrouiller » continuellement le milieu et le marché pour y découvrir les besoins présents et possibles, accumuler les informations, les analyser, les classer, diagnostiquer les problèmes, établir des priorités pour la recherche des solutions. Dans le mouvement coopératif, les chercheurs doivent être choisis non seulement pour leurs qualités d'ordre intellectuel et technique, mais aussi pour leur foi et leur conviction coopérative, leur propension quasi obsédée pour la recherche dans ce domaine. Si les chercheurs sont tourmentés par l'obsession pour la croissance de leur milieu, leur ardeur devrait se propager comme par contagion et s'étendre, en passant par les directeurs et chefs de services, à tous les membres et aux employés. C'est ainsi que le mouvement coopératif, en quête de renouvelle-

ment permanent, avec efficacité et prudence, peut l'emporter sur le concurrent. Sa crédibilité est à ce prix !

Plusieurs raisons militent en faveur d'une ouverture plus généralisée vers la recherche dans certains secteurs coopératifs : le besoin de faire des investissements significatifs pour la vie collective québécoise ; l'orientation des nouvelles acquisitions faites récemment par le mouvement coopératif et qui sont nées et ont grandi avec la préoccupation dominante du profit de capital, l'introduction de plus en plus généralisée de l'ordinateur comme outil de gestion. Ce nouvel outil de gestion trop souvent limité à des données comptables et quantitatives, tout en libérant le personnel et un certain nombre de dirigeants des tâches de routine, ne remplacera jamais le gestionnaire ou l'administrateur qui l'utilise et qui décide ; la masse d'information qu'il livre avec une rapidité étonnante ajoute au « besoin » de recherche pour la planification et à la coordination d'une foule d'opérations nouvelles et courantes. L'ordinateur et les nouvelles techniques qui surgissent tous les jours donnent ainsi une nouvelle dimension aux coopératives de crédit surtout et un élargissement de leur philosophie. La recherche devra aider les dirigeants à trancher face à la concurrence, ce qui est compatible avec l'efficacité et avec l'humain ou la participation au sein de l'activité coopérative. Plusieurs problèmes de recherches devront nécessairement trouver leurs solutions auprès des chercheurs à l'intérieur du mouvement. D'autres la trouveront avec la collaboration plus ou moins directe de certains professeurs d'université, ce qui est déjà commencé avec Laval, Sherbrooke et l'Ecole des HEC. Il était grand temps que les universitaires comme corps enseignant prennent conscience du fait coopératif au Québec et lui apportent une contribution significative.



Ottawa et les Provinces

par Jean Genest

La vie contient parfois des situations tellement ironiques que les observateurs le moins perspicaces en deviennent facilement cyniques. La vie politique, à voir les tours et détours des hommes en place, foisonne de ces événements et de ces déclarations si inattendues qu'elles provoqueraient le fou rire. Le rire provient de la saisie d'un déséquilibre, d'une collision si saugrenue entre un homme et des événements que l'issue est d'en rire. Le rire devient une protection de la santé mentale.

Ainsi, dernièrement, n'est-ce pas M. Pierre Elliott-Trudeau qui avertit les Canadiens de ne pas tomber dans le dogmatisme. Suivant lui, « l'alternative centralisation-décentralisation va à l'encontre des tendances à l'interdépendance et à l'interaction. Elle aboutit à une excessive simplification de problèmes dont la complexité qu'on le veuille ou non, s'accroît... Notre défi revient donc à trouver un équilibre dynamique entre unité et diversité coopération et initiative ».

Or le problème n'existerait pas, du moins certainement pas avec cette virulence, si le gouvernement fédéral respectait la constitution et laissait aux provinces les champs de l'éducation et du social que la constitution leur reconnaît comme terrains propres. Le dogmatisme du fédéral à envahir le terrain des provinces, à fausser, surtout depuis 1945, tout l'esprit d'une fédération bien équilibrée, constitue le problème numéro un du Canada et de tous ses malaises intérieurs. Quand M. Trudeau prêche aux autres de ne pas faire du dogmatisme, il suscite un immense éclat de rire parce qu'il y a déséquilibre entre les paroles et les actes, parce qu'il y a erreur sur la personne, parce qu'il y a une monstruosité quelque part.

Cette déclaration de M. Trudeau voulait être une réponse à M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, quand, le mercredi 23 mai, M. Davis établissait avec force les grands principes du système fédératif sans lequel le Canada ne peut se développer : « Il nous faut reconnaître et adopter le principe suivant lequel le gouverne-

ment fédéral est responsable des domaines qui sont authentiquement nationaux par essence, tandis que les provinces et les municipalités sont responsables des questions de caractère régional, local et communautaire... Nous devons redéfinir les relations financières entre le gouvernement fédéral et les provinces de sorte que les revenus fiscaux soient répartis d'une manière telle que chaque niveau de gouvernement puisse établir ses priorités propres... Nous devons abolir le présent régime complexe des programmes à frais partagés qui dépassent l'entendement du peuple et, j'ose le dire, le nôtre aussi. Ces programmes ne servent qu'à gonfler nos bureaucraties, qu'à confondre le public, qu'à favoriser la confusion des juridictions ».

À cause de ces programmes à frais partagés, le gouvernement fédéral s'immisce partout. Il le fait d'une façon spéciale et constante : il garde toujours le droit de taxer, le pouvoir d'administrer l'argent et il conçoit les gouvernements provinciaux comme des agences de distribution. À vrai dire, le gouvernement fédéral conçoit les gouvernements provinciaux comme des malheurs car sans eux il croit qu'il administrerait mieux, plus efficacement, à un coût sensiblement réduit. Par la force des principes qui conduisent toute bureaucratie (efficacité, rendement, économie), toute la bureaucratie fédérale travaille sans relâche à la centralisation la plus étroite, la plus mesquine.

Donnez à une bureaucratie ainsi motivée un chef comme Pierre Elliott-Trudeau et, immédiatement, vous assistez à des offensives de grand style ou à des entêtements sur lesquels viennent se frapper toutes les demandes des provinces, comme sur du granit. M. Pierre Elliott-Trudeau, après King, Saint-Laurent, reste le plus grand centralisateur. Il a trouvé l'équipe qu'il lui faut. Avec elle il veut mettre le Québec à SA raison.

Les offensives sont multiples : M. Gérard Pelletier et l'absolue centralisation des télécommunications ; M. Marc Lalonde et la mainmise fédérale sur les allocations

familiales ; le fédéral et le Parc Forillon en Gaspésie ; le fédéral et les ports du Saint-Laurent ; le fédéral et le financement des services de santé ; le fédéral et l'enseignement post-secondaire, universitaire et l'éducation permanente, tous ces domaines qui occupent la manchette à tour de rôle, qui font le sujet des réunions fédérale-provinciales, ne peuvent jamais être réglés parce que le fédéral ne veut pas reconnaître la souveraineté des provinces, au mépris de la Constitution. Il sait que le temps travaille pour un système unitaire, il sait que la montée des immigrants dont la plupart n'ont jamais connu la complexité de la philosophie du fédéralisme, favorise par absentéisme toute centralisation plus facile à comprendre. Aussi lorsque M. Trudeau parle contre le dogmatisme de ses adversaires, tous le sentent si intéressé que ses arguments n'arrivent pas à cacher son propre dogmatisme. Sous son règne, le fédéralisme canadien a reculé : les provinces ont perdu du terrain. Demain il y aura un ressac d'autant plus violent que M. Trudeau aura manifesté une plus longue incompréhension du fédéralisme canadien et des besoins profonds de l'État du Québec.

I - LES SERVICES DE SANTÉ

Depuis que la guerre est terminée, les efforts des provinces se sont tournés vers les problèmes sociaux, les problèmes municipaux, l'essor industriel et la promotion de l'éducation pour tous et à tous les degrés. L'effort est si gigantesque que nous assistons à une transformation de la démocratie. Il ne s'agit plus de la simple démocratie parlementaire dont nous avons hérité de Londres mais de la démocratie sociale où les citoyens de plus en plus instruits, soit par les écoles et les universités, soit par les mass-média, cherchent à prendre une certaine part dans le gouvernement de leur État. Les uns appellent ce courant, du socialisme. Mais comme le socialisme ne se contente pas d'une démocratie de participation mais a toute une conception rigide et plus ou moins dictatoriale de l'État, il est préférable de parler d'une pous-

sée formidable vers la démocratie sociale du vingt-et-unième siècle. C'est encore informe mais les députés, élus représentants du peuple, ne pourront plus être les seuls à prendre des décisions : ils seront de plus en plus contrôlés par les groupes de citoyens, par les corps intermédiaires, par tout ce qu'une population plus instruite, mieux formée à la coopération, exigera pour être davantage maître de sa destinée.

Tout cela coûte de l'argent. On n'enfante pas un monde nouveau sans que les États soient obligés d'y prendre part. Non seulement nous avons transformé notre système d'enseignement mais nous en sommes déjà à envisager l'éducation permanente par laquelle toute une nation, pressurée par les découvertes scientifiques et les progrès des techniques, doit sans cesse se remettre à l'étude et où, jeunes et hommes mûrs, doivent se concurrencer sur le marché du travail.

Tout le monde a aussi un droit égal aux traitements en faveur de la santé des individus et des familles. Cela aussi coûte cher. L'hospitalisation, les diagnostics, les remèdes, la prévention, etc., tout cela est devenu un acquis permanent pour notre peuple. Le problème reste celui-ci : le secteur social de la santé et le secteur de l'éducation permanente sont deux prérogatives des États provinciaux mais parce que l'État fédéral s'est emparé, après la guerre, de tous les impôts directs, les États provinciaux ne rencontrent leurs obligations que difficilement. Il faut donc une redistribution des impôts fiscaux. Il faut donc une juste part de décentralisation.

À la conférence des premiers ministres, tenue à Ottawa les 23, 24 et 25 mai 1973, la plupart des provinces, sinon la totalité d'entre elles se sont mises d'accord pour réclamer un transfert inconditionnel de 28 points de l'impôt des particuliers, avec péréquation pour les provinces plus pauvres. Cette péréquation est admise par tous, en régime fédératif, car elle seule permet la parité de services entre tous les citoyens du pays. Il n'est pas possible de concevoir, tant que le Canada restera une fédé-

ration, une discrimination entre les citoyens en ce qui regarde les services offerts. Si le Québec devenait indépendant, les problèmes de péréquation tomberaient peut-être, bien que tout projet d'association avec les autres États qui se formeraient avec ce qui resterait du Canada, ferait ressortir d'une manière ou d'une autre, les mêmes problèmes aujourd'hui réglés par la péréquation.

À cette demande raisonnable des provinces, le ministre fédéral des finances, M. John Turner, réplique que le transfert fiscal proposé par son gouvernement ne dépasserait pas 20.6 points de l'impôt sur le revenu des particuliers. M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, n'a pas grand calcul à faire pour démontrer que les impôts sur les revenus des particuliers, détenus par l'État du Québec, s'élèvent déjà à 21.4 points, que si l'État du Québec voulait admettre toute la politique sociale proposée par le gouvernement fédéral, il lui faudrait demander 35 points de l'impôt sur le revenu des particuliers.

En un mot, l'État fédéral voit bien les difficultés des États provinciaux mais il ne veut pas se départir de ses impôts ou, s'il s'en départit, il aimerait bien ramasser, gérer et administrer ces sommes, laissant aux provinces la simple et pure distribution. L'État fédéral se contenterait du pouvoir donné par la puissance économique, laissant aux États provinciaux les préoccupations d'une agence de distribution. Le seul vrai gouvernement serait alors l'État fédéral qui conserverait seul le droit de taxer, de modifier les taux et les politiques sociales. Il garderait le facteur d'initiative et le facteur de décision. Bref, il se veut l'unique gouvernement.

Inutile de dire que la conférence fédérale-provinciale s'est terminée dans un imbroglio phénoménal car les questions économiques soulevées étaient trop compliquées et parce que l'intransigeance fédérale à reviser le partage des impôts sur les revenus des particuliers et sur les revenus des corporations ne se fait pas suivant la philosophie fédéraliste mais s'appuie sur une philosophie de force centralisatrice. M. Trudeau a trouvé la réponse

classique : « La formule reste sur la table ! » Ce qui revient à dire : « C'est à prendre ou à laisser. Le fédéral ne bougera pas ! » Bref, c'est le dogmatisme auquel nous a déjà tant habitué M. Trudeau. Ce n'est pas l'intérêt national et l'intérêt du citoyen qui l'animent mais seulement la puissance du fédéral. Son dogmatisme, c'est la centralisation à outrance. La conséquence : les provinces n'auront pas les 28 points de l'impôt des particuliers. Le fédéral préfère les maintenir affamées. A ce compte et avec ces méthodes, vaut-il encore la peine de faire tant de sacrifices pour maintenir la confédération ? Est-ce qu'Ottawa ne rend pas illusoire la constitution et l'esprit fédératif ?

II - LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Le cas des allocations familiales est encore plus démonstratif.

Deux responsabilités ont toujours été revendiquées par le Québec pour lui permettre d'avoir une politique sociale cohérente et pour une meilleure préparation du budget : les pensions de vieillesse et les allocations familiales. Or, jamais le gouvernement fédéral n'a voulu céder rien aux provinces, en ces domaines.

Parce que ces deux « assistances » attirent une très forte partie de la population canadienne, il est très important de montrer qui détient le pouvoir. Sans ces deux secours directs, la population discernerait difficilement le rôle du gouvernement fédéral, mais avec les chèques des pensions et des allocations, tous apprennent chaque mois l'importance du gouvernement fédéral dans leurs vies.

Cette première raison de ne pas lâcher les pensions de vieillesse et les allocations familiales ne doit pas faire oublier la deuxième : elles ont une valeur électorale exceptionnelle. Ainsi avant les élections fédérales de 1972, le gouvernement Trudeau, décidé à distribuer « des bonbons » à la population pour assurer son élection, choisit

d'augmenter les pensions de vieillesse d'une façon substantielle. Il prit l'argent des impôts qui, d'après la constitution, doivent revenir aux provinces et il le distribua à sa guise, dans un but nettement électoraliste. Qu'on ne vienne donc pas nous parler de politique « nationale », des besoins du gouvernement central pour répondre aux nécessités de la population. Il pouvait être urgent de mettre les pensions de vieillesse en accord avec les hausses du niveau de vie, avec l'inflation que le gouvernement fédéral laissa galoper après une série de mesures inefficaces, mais elles servirent surtout au parti libéral fédéral comme superbe levier électoral.

O surprise, cette hausse des pensions de vieillesse n'obtint pas le succès espéré. Le parti libéral fédéral fut mis en minorité. D'autres élections sont à prévoir en 1973. C'est alors que le même parti libéral fédéral décide de se servir de son autre jambe de bois, c'est-à-dire de son autre instrument électoraliste, les allocations familiales, avant d'aller vers de nouvelles élections inévitables.

Fondamentalement le gouvernement fédéral ne devrait pas gérer ces allocations. Le Rapport Tremblay de 1956 rend la question absolument claire. C'est par abus de pouvoir que le gouvernement fédéral s'est immiscé dans cette question sociale qui devrait relever des États provinciaux. Mais le fédéral s'étant emparé des sources d'impôts directs, les États provinciaux n'avaient plus les moyens financiers d'entreprendre les réformes sociales que l'après-guerre exigeait. Depuis, le gouvernement fédéral s'est servi de ces allocations familiales à sa guise.

La politique du gouvernement libéral fédéral est extrêmement claire : pour préparer les élections, elle accorde à tous les Canadiens, pris individuellement, une majoration vraiment intéressante des allocations familiales. Au lieu de recevoir une allocation moyenne de \$8.50 par mois, les familles recevront une moyenne de \$20 par mois pour chaque enfant. L'effet électoral est certain mais, bien davantage, il y a l'affirmation de la primauté législative d'Ottawa. Les revendications du Québec re-

çoivent un dur coup et notre province est en face d'un net recul en ce qui regarde son autonomie et le partage des impôts entre le fédéral et les provinces.

Ce projet est-il si beau qu'il en a l'air ? Le fédéral n'est pas si généreux qu'il en a l'air et il n'hésite pas à retirer de la main gauche ce qu'il vient de donner de la main droite. En effet, suivant le réaménagement des allocations familiales prévu par M. Marc Lalonde, celles-ci seront dorénavant imposables par le ministère du Revenu. Hier, les allocations familiales constituaient une exemption. Elles n'étaient pas imposables. Demain, elles s'additionneront aux revenus de chaque particulier et les ministères des Revenus fédéral et provincial pourront les taxer. Ainsi le gouvernement du Québec retirerait quelque \$35,000,000 de plus à titre d'impôts sur les revenus grossis par ces allocations familiales. Nous voyons ainsi le gouvernement fédéral solliciter la complicité des gouvernements provinciaux pour accepter cette nouvelle législation fédérale et cette mainmise du fédéral sur une législation fédérale et cette mainmise du fédéral sur une lé-dire que le gouvernement fédéral retirerait entre \$300 et \$400 millions de dollars à titre d'impôts sur les revenus grossis par ces nouvelles allocations familiales. Que resterait-il aux familles qui, à première vue, paraissaient comblées ?

Chaque famille pouvait espérer une augmentation substantielle de son revenu grâce à cette moyenne de \$20. par mois, par enfant. Mais il est probable que, si le Québec accepte ce réaménagement, il abolira ses propres allocations familiales qu'il avait adoptées comme correctif aux déficiences des lois imposées par M. King, premier ministre fédéral. Cette suppression des allocations québécoises actuelles (probable) et l'impôt qu'il faudra payer sur les nouvelles allocations québécoises seront deux sources de déception pour la plupart des familles québécoises. De plus, ces allocations s'additionnant aux revenus réguliers obligeront tous les revenus modestes à passer à un niveau plus élevé dans l'échelle

des impôts de sorte que les avantages se réduiront pour presque tous à très peu de chose.

M. Claude Ryan a bien vu cette faille : « Il y a fort à craindre, dit-il (*Le Devoir*, mercredi 18 juillet 1973, p. 4), étant donné que les nouvelles allocations seront taxables, que des milliers de contribuables à revenu moyen ne touchent pas davantage, sinon moins, que sous le régime actuel ». Les analyses du Parti Québécois arrivent aux mêmes conclusions précises. Ces conclusions remettent en question l'éditorial, excessivement optimiste et résolument partisan, de M. Raymond Dubé, dans *Le Soleil* (18 juillet 1973).

Le plus important c'est la rose !

Mais le plus important n'est pas de savoir si le sort des individus ou des familles sera réellement amélioré par cette nouvelle loi fédérale. Nous avons vu que l'amélioration est plus apparente que réelle. Seule l'exploitation partisane peut convertir en exploit généreux ce qui n'est qu'un tour de passe-passe du gouvernement fédéral, empêtré dans des problèmes pré-électoraux.

Le point essentiel est de savoir qui gouverne, qui prend les décisions, qui a les primautés dans tel ou tel domaine. Une révision de la Constitution ne sera pas chose facile, le partage des impôts encore moins. Si le gouvernement fédéral continue à grignoter les pouvoirs des provinces et n'établit pas des champs d'action clairement définis entre les gouvernements fédéral et provinciaux, nous n'aurons jamais un Canada viable et le séparatisme de l'Ouest, de l'Est ou du Québec ne fera que s'exacerber. Et ces séparatismes auront raison. Car si le gouvernement fédéral continue à imposer ses politiques aux États provinciaux, ceux-ci voient restreindre progressivement leur souveraineté et leur action politique, entendue dans le grand sens du mot. Pour le Québec, surtout, il y va de tout son avenir.

Nous voyons là un travail de sape. Parcelle par parcelle le gouvernement fédéral, par l'exercice exclusif de ses pouvoirs de plus en plus envahissants, est à ruiner le pacte fédératif, la conception même du fédéralisme. Si le Québec, devant l'offensive fédérale, supprime ses propres allocations familiales, nous le verrons abandonner même cette partie du terrain où il manifestait sa volonté de souveraineté et de compétence. Nous reculerons : nous aurons peut-être plus d'argent comme individus (ce qui n'est pas encore démontré) mais, collectivement, nous aurons perdu du pouvoir et l'État du Québec aura reculé comme État souverain dans un contexte fédératif. Il y a des libertés que, même à coups d'or, nous ne pouvons pas nous permettre de voir aliénées.

Quant à l'équipe canadienne-française d'Ottawa, M. Trudeau, Pelletier, Marchand, Lalonde, qui machine ces coups bas, elle n'a pas à se glorifier : elle travaille contre le Québec, elle travaille contre la nation canadienne-française. Quand M. Raymond Dubé, dans *Le Soleil*, ne met pas cet aspect collectif et cette perte de pouvoir de l'État du Québec, en lumière, il contribue à fausser l'optique de ses lecteurs. Ainsi, par les omissions des mass-média, serviles ou partisans, l'éducation nationale des Canadiens-Français ne se fait pas et les flots d'explications et de renseignements nous empêchent souvent de comprendre que notre sort collectif est un article mis régulièrement en vente par le gouvernement fédéral pour obtenir des effets de puissance ou des gains électoraux. C'est ce qui se passe toujours pour les pays colonisés, c'est-à-dire dans tous les pays qui ne sont pas maîtres de leur propre sort ou qu'un gouvernement fédéral traite comme tels.



Des Québécois chez les Israéliens

par Madame Paul Normand

I — Préparation lointaine

Pour les Québécois, poser les pieds sur le sol israélien, est une aventure autrement émouvante que de les poser sur un autre sol étranger, fût-il le plus sympathique. Justement, Israël n'est pas, pour nous, un pays étranger. Nous le connaissons depuis toujours parce que nous connaissons la Bible, son livre d'histoire en même temps que le nôtre. Israël est le pays d'origine de notre foi chrétienne ; nous venons nous abreuver à la source de notre être. Nous abreuver ? Avec quelle retenue ! En dix jours, on ne peut prendre qu'une petite gorgée, qu'une petite lampée. Mais avec quel profit. Nous avons soif de cette eau savoureuse.

Car nous sommes de ceux qui ont fait leurs études avant la révolution tranquille. Dans « notre temps », large était la place de l'histoire : histoire de notre pays, de la France et de l'Angleterre, des empires romain et grec ; histoire universelle et surtout histoire sainte. Il nous fallait mémoriser parfaitement les points forts, les faits déterminant les changements politiques et autres (l'évolution du monde n'a pas commencé en 1960). Nous apprenions les dates essentielles et les noms des personnages marquants de chaque époque. Nous savons encore énumérer aussi bien que les douze mois de l'année, les douze tribus d'Israël issues des douze fils de Jacob, les noms des patriarches et des douze Apôtres. Les bourgs, les villes, les chemins parcourus par Notre-Seigneur, nous les connaissons bien avant de les visiter.

Depuis aussi longtemps que nous puissions nous souvenir, nous soupirons après la Terre Promise comme d'authentiques Hébreux. Nous y sommes entrés, nous l'avons vue et parcourue : notre espoir et notre compréhension n'ont pas été déçus.

Nous abordions donc Israël avec une première exigence : re-connaître les lieux de la Bible que notre éducation nous a permis de connaître. Nous en avons une deuxième : connaître le pays moderne en gestation, de-

puis moins de cinquante ans, par la détermination, le génie et le sacrifice de quelques hommes désireux de mettre un terme à la longue, douloureuse et humiliante dispersion de leur peuple. Ce pays neuf est-il aussi extraordinaire que nous sommes portés à le croire ? La génération qui prendra la relève des pionniers est-elle à leur mesure ?

2 — Premières approches

Dès avant notre départ, nous prenons conscience d'un fait que nous connaissions mais que nous avons... refoulé pendant les préparatifs de voyage : Israël où nous allons est toujours sur le pied de guerre ; ce pays est sans cesse menacé par les terroristes qui le poursuivent même en dehors de son territoire. A l'aéroport de Dorval, nous devons nous soumettre à des examens minutieux avant d'être admis sur l'avion de la compagnie israélienne El Al puis encore à de nouveaux examens avant d'être autorisés à rejoindre l'autocar qui nous attend à notre descente d'avion, à Lod. Des visiteurs aussi innocents que nous ont été les victimes de fanatiques à cet aéroport ; des athlètes israéliens ont été massacrés aux Olympiques de Munich. Nos parents et nos amis que nous quittons s'en souviennent et ils sont rassurés par les précautions sérieuses qui sont prises pour notre sécurité. Nous aussi. La gentillesse des officiers de sécurité, un brin d'humour et la joie de partir ont fait de ces deux heures qui auraient pu être déplaisantes au possible, une aventure, ma foi, pas si désagréable qu'on pourrait le croire.

Notre avion est bondé et les trois quarts des 170 passagers sont de jeunes Juifs de Toronto et de Montréal qui vont passer leurs vacances dans les kibboutzim (pluriel de kibboutz) d'Israël où ils travailleront sans salaire. Nous aurions pu être fort ennuyés par une telle présence sur un vol de dix heures sans escale. Leur sérieux et leurs belles manières ont été une agréable surprise. Mais ce n'est que le commencement : nous en aurons d'autres en Israël.

L'équipage est entièrement israélien. Nous remarquons le type oriental d'une hôtesse qui nous dit être d'origine yéménite. Cette jeune femme « libérée » du voile qui cachait le visage de sa mère lorsqu'elle vivait au Yémen, a fait un saut de plusieurs milliers d'années de civilisation en émigrant en Israël. Bien malin le mari qui réussira à la séquestrer.

Déjà sur cet avion, nous sommes en plein dépaysement. Les repas sont libellés « kosher ». Nous apprenons que cela signifie « en stricte observance des rites alimentaires prescrits par le Pentateuque ». Et ce sera ainsi dans tous les hôtels et restaurants israéliens. Surprise ! Agréable ? Oh ! Oh ! C'est à voir . . . Le porc et les crustacés sont exclus. Le bétail « permis » et les volailles sont abattus et préparés selon des règles précises dont l'une au moins frustrera les « mangeurs » de viande saignante : les steaks et les rosbifs sont cuits « semelle de botte ». Les produits laitiers sont absents des repas à la viande mais les repas aux poissons sont les plus nombreux et alors on peut avoir de la crème pour le café et du beurre sur le pain. S'adapter aux coutumes des pays visités, n'est-ce pas une qualité du « bon » voyageur pratique et curieux ? Le petit déjeuner est un gros repas : jus de fruit, oeufs, harengs marinés, tranches fines roulées de poisson fumé, olives, carottes râpées, tomates, concombres, fromages, crème, confitures, compotes, lait, café ou thé, de délicieux petits pains frais, blancs, noirs, bis et des croissants aux raisins. Il y a tout cela, au choix, et vous pouvez prendre de tout. Les touristes-explorateurs au programme chargé tout comme les kibboutznik (membres des kibboutzim) qui s'en vont aux champs, commencent leur journée le ventre plein.

En Israël, les saisons correspondent aux nôtres mais en ce sens que la température la plus chaude se trouve pendant les mois de notre été et la *moins chaude*, pendant les mois de notre hiver. Là s'arrête l'analogie. Car à vrai dire, il n'y a que deux saisons : celle où il ne pleut jamais (de mai à octobre) et celle où il pleut de temps en

temps (d'octobre à mai). Jamais de neige. Jamais de froid. Le soleil brille dans un ciel parfaitement pur ; l'air est sec et rend supportables les plus grandes chaleurs. Mais pour les visiteurs aussi bien que pour les travailleurs aux champs, la sieste au milieu de la journée est un impératif auquel nous n'avons pu nous initier. C'était parce que nous prenions le déjeuner (notre dîner ou le lunch américain) dans quelque bon restaurant climatisé ou que nous filions notre chemin dans le confort de notre autocar privé dont le réfrigérateur nous pourvoyait abondamment en breuvages glacés, grâce aux soins attentifs de Yossi, notre chauffeur israélien. Chanteur émérite, il nous enseigna de sa belle voix de baryton, la fameuse chanson : *Hevenu Shalom Aleichem*.

Dans les hôtels et les restaurants, une autre affiche est collée à côté de celle marquée « repas kosher » : « Défense de fumer le jour du Sabbat ». Les Israéliens ne sont pas de gros fumeurs, en général, nous a-t-il semblé. Il doit bien y en avoir quelques uns qui fument en cachette, ce jour-là !

Une mode, vestimentaire celle-là, taquine les Québécois « laïcisés » : le port en tout temps de la petite calotte noire par les croyants de la religion judaïque. Nous avons remarqué des jeunes hommes qui dansaient en shorts et pieds nus mais qui arboraient bien posée sur la chevelure, la minuscule calotte rituelle : « Dieu étant présent partout, il ne serait pas convenable de se tenir découvert devant Lui ». Ce fait a attiré notre attention non parce qu'il est généralisé mais plutôt parce qu'il est d'exception.

Le nouveau peuple d'Israël est en majorité incroyant. Contradiction ? Paradoxe ? Tous ces Juifs dispersés de par le monde depuis 2000 ans, devenus Français en France, Allemands en Allemagne, Russes en Russie, Américains aux États-Unis, Africains, Yéménites, Japonais, etc., etc., et qui aujourd'hui ont émigré en Israël, ont pu prendre cette décision parce qu'ils étaient restés fidèles à la Bible, qu'ils l'avaient étudiée de génération en génération

et qu'ils y croyaient. « Plus nous faisons de fouilles et plus les recherches avancent, plus nous contrôlons scientifiquement la vérité de la Bible », nous dit M. Georges Ashkeloni, israélite d'origine française. Pour nous qui considérons ce livre comme l'histoire des interventions de Dieu dans l'histoire des hommes, cet athéisme reste une anomalie.

Les intransigeances du rabbinat légaliste continuées encore aujourd'hui au nom de l'Ancien Testament, les cruelles persécutions des chrétiens poursuivant partout les Juifs dits déicides, au nom du Nouveau Testament, ne sont sans doute pas innocents de l'athéisme des Israéliens. De « tels » fidèles ne rendent pas leur Dieu sympathique. Les Juifs en ont trouvé un qu'ils peuvent aimer : la Terre Promise. Mais promise par qui ?

Je le répète, dix jours c'est trop peu de temps pour visiter un pays qui offre tant de sujets d'intérêt : villes anciennes et villes toutes neuves, sites et monuments historiques, cent vingt musées dont quarante-quatre archéologiques, paysages enchanteurs ou stupéfiants. Et surtout son peuple tout neuf rassemblé des quatre coins de la terre, de toutes races, de cent deux nationalités mais fils d'un père commun, Abraham, né à Ur en Chaldée environ 1850 ans avant Jésus-Christ qui, pour accomplir sa partie d'un pacte conclu avec Yawhé, erra de puits en puits comme un Bédouin jusqu'à ce que « avec ses tentes (il) s'établisse au chêne de Mambré qui est à Hébron » — (Gen. 13-18).

Mais la science archéologique nous affirme que des êtres humains vivaient dans la vallée du Jourdain, il y a cinq cent mille ans. Le Musée d'Archéologie Rockefeller à Jérusalem est une merveilleuse source de renseignements pour ceux que la préhistoire intéresse.

L'Israël d'aujourd'hui baigne donc dans l'Israël de tous les temps. Et il est ardu à démêler cet écheveau de civilisations juxtaposées. À Nazareth, à Bethléem, à Jérusalem par exemple, les visiteurs catholiques cherchent

des lieux précis : où trouver les sites et les objets témoins de l'Annonciation, de la naissance de Jésus-Christ de la mort et de la résurrection du Fils de Dieu ? Rien n'est évident à première vue. Tout est pour ainsi dire enseveli sous des couches superposées d'églises, de mosquées, de synagogues, de couvents quand ce n'est pas sous les boutiques, les restaurants ou un commissariat de police. L'exploration est quand même fructueuse et satisfaisante pour ceux qui possèdent une bonne formation biblique. Mais que peuvent comprendre nos jeunes compagnons sortis des nouvelles écoles du Québec ? Comment l'expérience d'un tel voyage les marquera-t-elle ? Souhaitons qu'elle suscite en eux le désir d'étudier l'histoire de cette Terre appelée Sainte par les fidèles de trois grandes religions : le judaïsme, le mahométisme et le christianisme.

Le partage des hauts-lieux religieux par les diverses confessions chrétiennes est un motif d'agacement et de déception pour les visiteurs. En certains endroits, le mauvais goût de la décoration et du mercantilisme attriste ou soulève la colère. Mais ne nous laissons pas aller à des sentiments négatifs. Répétons-nous que moins belle et moins riche, Terre Israël susciterait moins d'envie : les religions et les peuples ne chercheraient pas tant et depuis toujours à s'en approprier des morceaux . . . pour les gâcher la plupart du temps.

3 — Les grandes stations

Dès les premiers moments de notre séjour, en parcourant les quelques milles de Lod à Tel Aviv, notre guide nous dit ce qu'il aura l'occasion de nous répéter bien des fois : « Il y a à peine dix ans, ce n'était encore ici que terres arides, dunes de sable, collines dénudées. Voyez maintenant les forêts plantées arbre par arbre, les champs de céréales, de légumes et de fruits cultivés . . . le fusil sur l'épaule ». Les routes et les auto-routes bien tracées, larges et unies nous mèneront du nord au sud, de l'est à l'ouest et jusqu'au bout du désert. Nous remarquerons qu'elles sont souvent bordées d'eucalypt-

tus, arbres importés d'Australie qui vivent bien pendant les longs mois de sécheresse parce qu'ils ont absorbé beaucoup d'eau au temps des pluies, protégeant du même coup les routes contre les inondations.

Tel-Aviv est une ville neuve : elle n'existait pas avant 1908. Jusqu'à 1930, elle n'a pas grandi. Mais l'arrivée de savants et d'universitaires qui fuyaient une Allemagne de plus en plus hostile aux Juifs, fut salutaire à Tel-Aviv qui se mit à se développer à une allure vertigineuse. Aujourd'hui, c'est la plus grande ville d'Israël avec son million d'habitants. La tour Shalom, le plus haut gratte-ciel de Tel-Aviv, abrite des banques, des compagnies d'assurance, des magasins, comme il se doit dans une cité industrielle et commerciale. Ici, on fait de l'argent et la ville, par tout ce qu'elle offre est au niveau des grandes villes du monde. La jeunesse des kibboutzim est, dit-on, fort attirée par la vie de Tel-Aviv.

Nous traversons la ville en zigzaguant pour nous rendre à notre hôtel, sur les bords de la Méditerranée. Nos coups d'oeil sont bien rapides sur les grandes artères mais je saisis quelques noms : Arlozoroff, transversale est-ouest, Dizengoff, boutiques, cafés sur le trottoir, Pinsker, cinémas, Hayarkon, grands hôtels, ambassades. Ce serait merveilleux de flâner dans ces rues. Des saules, des pins, des cactus, des arbres « à fleurs » commencent à adoucir les traits de cette ville de ciment. J'aurais aimé visiter à l'aise ses deux universités, ses salles de concert, ses petits musées, sa synagogue, la plus vaste d'Israël, son stade renommé, l'Institut Weizman aux environs.

Jeune Tel-Aviv, « colline du Printemps », coeur et tête de l'Israël moderne, je réfléchissais sur toi, ce premier soir de notre voyage, en me promenant le long de la belle Méditerranée. Tes millions de clins d'oeil dans la nuit douce me faisaient regretter de devoir te quitter sans t'avoir vraiment connue.

Nous ne sommes tout de même pas si pressés que nous escamoterions Jaffa devenue banlieue au sud de

Tel-Aviv. Mais nous nous en tiendrons à la vieille Jaffa (ou Joppée de la Bible) dont nous visiterons un tell et des ruines de 4000 ans. Jonas et la baleine, Andromède, Persée et le dragon, l'apôtre Pierre, Simon le corroyeur et la Tabhita des Actes des Apôtres, histoires vraies mêlées aux légendes que nous nous redisons dans le décor qui les a vues naître.

Nous traversons maintenant la plaine du Sharon, surnommée le petit Sahara. A l'ouest de la route, des dunes de sable ; à l'est, les dunes ont disparu sous les champs de coton, de légumes, de cacahuètes, de bananiers. Des cyprès pointent vers le ciel leurs sveltes et noires silhouettes.

Et nous visiterons trois villes : Césarée, Haïfa et St-Jean-d'Acre (Akko). Ici, c'est vrai de dire que nous sentons le poids de l'histoire : une histoire pleine de larmes, de feu, de sang. Passage entre trois continents, la Palestine-Terre-Sainte-Israël a presque toujours été le point de rencontre, le champ de bataille des armées lancées par ses voisins de l'est contre ceux de l'ouest, de ceux du nord contre ceux du sud : la Mésopotamie contre l'Égypte, les Phéniciens et les Philistins contre les Syriens, les Grecs contre les Perses, les Romains contre les Parthes, les Byzantins contre les Arabes. Plus dramatique encore pour la Terre Sainte, les Croisades, alors que les chrétiens d'Europe viennent se heurter aux Musulmans d'Asie. Napoléon vient de France se battre à Acre contre les Turcs. Aujourd'hui, les Arabes de cinq, six, sept pays s'en prennent au minuscule pays aidés de grandes puissances mondiales qui soignent leurs intérêts en donnant leur appui aux possesseurs des puits de pétrole. Les villes stratégiques capturées au cours des guerres sont rasées par le vainqueur qui construit sa propre ville par dessus les ruines qu'il vient d'accumuler. Folie des hommes !

Il faudra relire les brochures, examiner les cartes postales achetées au cours de la visite de ces trois villes. L'identification des nombreuses photos que nous y

avons prises nous enrichira : en quelques heures nous avons accumulé tant d'images.

Les énormes statues, l'une en marbre blanc, l'autre de porphyre rouge, décapitées par des fanatiques religieux, appartiennent à Césarée. C'est aussi dans l'ancien amphithéâtre de cette ville que notre guide donna un cours sur l'histoire de la région à vingt auditeurs éparpillés dans les gradins au soleil. La restauration « moderne » de ces ruines ne plaît pas à notre guide mais, moi, je pense que ce doit être extraordinaire d'écouter un concert dans un pareil décor, concerts qui seraient impossibles sans quelque restauration. Ainsi les pierres continuent à servir les vivants.

Les apôtres Pierre et Philippe annoncèrent le Christ au peuple de Césarée de même que saint Paul. C'est ici qu'une pierre gravée du nom de Ponce Pilate, trouvée récemment confirme l'existence de ce personnage de l'Évangile de la Passion.

Les tamaris et les tournesols sont en fleurs dans la plaine qui s'étend sous le nez du mont Carmel dont les grottes sont célèbres pour avoir logé le grand prophète Élie et le prophète Amos et à cause des trésors archéologiques que l'on ne parvient pas à épuiser.

Le flanc ouest du mont Carmel forme un immense amphithéâtre dans lequel Haïfa s'est assise, face à la mer. Troisième cité d'Israël avec ses 250,000 habitants, elle est son principal port de mer. D'une propreté impeccable, fleurie de la tête au pied, c'est une grande dame qui reçoit avec une égale politesse les marins et les touristes, un peu gênés par sa puritaine dignité. Mais qu'elle est belle ! On nous a avertis : le soir, il n'y a rien à faire. Après dîner, nous partons chacun de notre côté. Les rues sont presque désertes et le jeune chauffeur du taxi qui nous ramène à l'hôtel se plaint un peu de monsieur le maire qui ne permet pas les boîtes à chanson. « Plus Haïfa change de maire, plus c'est pareil », dit-il. Socialiste, il garde sa ville, digne et bonne à vivre.

Mais que l'on regarde Haïfa de nuit ou de jour, à l'envers du haut du Carmel ou à l'endroit, dos tourné au port, le spectacle est fantastique. Les compagnons de voyage se rappelleront avoir utilisé l'unique métro d'Israël, le Carmelit, qui nous conduit de la « Place de Paris » au bas de la ville jusqu'à l'observatoire sur le cap. À mi-hauteur, l'étincelante coupole du Temple Bahai nous tire l'oeil et le guide nous pointe du doigt les cinq vedettes subtilisées à la France, amarrées deux par deux au quai ouest du port. Chacun se rappelle cette histoire qui a fait rire le monde.

Notre court séjour à Haïfa a été bien employé. Et c'est vers Akko, dont les origines remonteraient à 4000 ans que maintenant nous courons. Nous avons été parmi les premiers à visiter à St-Jean-d'Acre les grandes salles des Chevaliers de Saint-Jean ouvertes au public depuis à peine trois mois. Nous nous demandons comment des murs encore aussi solides et aussi beaux après huit siècles ont pu être construits à une époque où la mécanisation était inconnue. Mais le pouvoir absolu et impitoyable des maîtres, la soumission et l'endurance des travailleurs et aussi sans doute des connaissances techniques considérables compensaient l'absence des machines. Quels bâtisseurs que ces Croisés ! La traversée du souk arabe, longue ruelle bordée de boutiques nous donne un premier contact avec le monde oriental peu initié encore à l'hygiène et au marketing moderne.

Nous terminerons la montée vers le nord à Rosh-Hanikra, pour une excursion dans une grotte marine naturelle que nous atteignons par une descente en téléphérique. Les photographes s'en donnent à coeur-joie car la foule, surtout arabe, est au moins aussi pittoresque et colorée que les murailles et les eaux de la grotte. Nous tournons vers l'est en suivant de près la frontière du Liban derrière laquelle se trouve une partie importante des réfugiés arabes qui ont quitté Israël sous la promesse d'un retour dans quelques semaines, aussitôt que les pays alliés contre les Juifs les auraient rejetés à la mer.

Quelle lugubre farce ! Abusés, trompés par les promesses de meneurs révolutionnaires, à peine tolérés par les pays-frères pour lesquels ils sont devenus aussi menaçants que pour Israël, travaillés par la subversion, les Palestiniens, comme ils se font nommer, ne voient pas le bout de leur misère. Notre sympathie leur est acquise et nous leur souhaitons les chefs consciencieux, généreux et éclairés dont ils ont tant besoin.

C'est Safad, à 2,800 pieds d'altitude, un des points que je m'étais imaginé comme devant être un des plus forts du voyage. J'aurais aimé marcher sans hâte, au caprice, dans ses rues tortueuses, ses sombres cimetières où dorment de grands rabbis et des mystiques de la cabale, mettre mon nez aux fenêtres du poste de police, célèbre depuis la guerre de l'Indépendance, escalader le long escalier construit par les occupants anglais pour séparer les quartiers arabes de l'unique quartier juif et prévenir ainsi les échauffourées. Je m'étais promis de monter chez les artistes et jusqu'à la forteresse construite par les Croisés. Avec sa fascinante nouvelle « The Source », James Mitchener m'a rendue trop exigeante.

La Safad de mon désir escamotée, le guide nous ménage une surprise compensatrice : une randonnée sur les hauteurs du Golan, au nord du Jourdain, enlevées à la Syrie pendant la guerre des Six-Jours, en juin 1967, année de l'Expo de Montréal où j'avais eu l'aventure de me faire présenter quelques sabras, héros de cette courte épopée. Notre guide, lui-même héros de la guerre de l'Indépendance, blessé gravement à Latroun, point stratégique sur la route de Jérusalem, est d'une discrétion frustrante en ce qui concerne la défense nationale ... aussi bien passée que présente. Mais il nous parle d'abondance des réalisations admirables de son peuple dans tous les autres domaines. Fondateur de kibboutz, il en parle en connaissance de cause. Sur le Golan, là où il n'y avait que du sable et des roches fourrés de mines explosives au temps des blockhaus syriens, quinze kibboutzim font des couronnes lumineuses que les habi-

tants des collines à l'ouest du lac de Tibériade peuvent compter la nuit tombée.

Après Banias, l'ancienne Césarée de Philippe où notre messe rappela, aux sources du Jourdain, la fois où Notre-Seigneur affirma sa divinité et promit de construire son Église sur Pierre, nous allâmes prendre un déjeuner bien mérité au kibboutz Ayelet Ashahar, près de Hazor, une autre ville aussi vieille que le monde. La salle à manger est délicieusement fraîche et fleurie. Le menu typiquement israélien est servi « en français » par de jeunes membres : les tranches de carpe farcie, le foie aux oignons, la grande assiette de potage aux pois chiches, la viande de boeuf hachée à l'ail et au persil grillée sur feu de bois, les tomates, les concombres, les crêpes légères, des pêches et des pruneaux frais font un repas de gourmet. Nous ne faisons pas beaucoup honneur aux grands pots de jus de betterave à la crème posés sur notre table mais nous sommes fidèles à l'habitude prise dès notre arrivée et nous arrosons tous nos déjeuners et tous nos dîners des « gentils » petits vins d'Israël. Notre santé s'en porte bien. Notre humeur aussi.

Nous sommes ensuite guidés à travers le kibboutz aux allées fleuries bordées de maisons coquettes endormies à cette heure brûlante de la sieste. Les temps héroïques sont passés. Mais ils étaient la condition de l'existence de ces sortes de monastères laïcs où tout est mis en commun, où tous sans exception doivent travailler manuellement. Liberté d'y entrer. Liberté d'en sortir. Mais il y a moins d'entrées et plus de sorties par le temps qui court : les kibboutzim ne regrouperaient plus que 3% de la population. Une richesse relative, la connaissance de styles de vie plus faciles et l'attrait exercé par les grandes villes leur sont fatals. Il me semble aussi que ce pragmatisme intégral, bien qu'il relève certainement d'impératifs puissants, ne peut à la longue que décevoir. J'aime penser qu'un jour, lorsque le « gros oeuvre » sera terminé, le peuple israélien assumera de nouveau sa mission de témoins du Dieu unique incarné en Jésus-Christ, le plus

éminent citoyen que leur Terre ait jamais eu. Qui les avertira : « Écoute Israël, tu adoreras le Seigneur, ton Dieu ou tu retourneras à rien ? » Mais sauront-ils mieux que les Canadiens-Français entendre l'avertissement ?

Descente émouvante nord-sud vers la Galilée de Jésus, l'un des plus beaux coins du monde. Nous sommes venus en visiteurs de l'Israël ancien et moderne mais aussi en pèlerins de la Terre Sainte. Notre guide commente comme un érudit les sites fréquentés par Notre-Seigneur. Il nous incite à faire la distinction entre les lieux désignés par une tradition arbitraire et ceux qui sont reconnus comme authentiques par la science. Nous lui savons gré de sa rigueur pleine de respect.

En cette belle fin d'après-midi, nous passons près de Capharnaüm, continuons jusqu'à Tibériade où nous trouverons le gîte mais, pratiques, nous décidons de faire le plongeon dans le lac pour nous reposer. Mais ce lac est le lac de Jésus. Et c'est un bijou : une opale bleue, de son bleu propre et de celui du ciel, qui s'irise du rouge, du brun, de l'or des montagnes qui la sertissent et du vert des arbres qui s'y mirent. De jolies voiles le sillonnent doucement. Il faut bien qu'il y ait aussi quelques « hors-bord » pour nous rappeler que près de 2000 ans se sont écoulés depuis le jour où les futurs apôtres abandonnèrent leurs pauvres barques de pêcheurs sur les bords de ce lac pour suivre le Seigneur.

Tibériade est avec Jérusalem, Hébron, Safad, une des quatre villes saintes des Juifs. C'est à Tibériade, dernier siège du Sanhédrin, que la Mishna, le Talmud et les textes massorétiques reçurent leur forme définitive. Mais pour nous, chrétiens, Tibériade, et aussi Capharnaüm, sont des villes qui entendirent la parole de Jésus, qui virent ses miracles. C'est à Capharnaüm qu'il annonce, dans une synagogue, le vrai pain du ciel, la vraie manne : « C'est moi qui suis le pain de vie ». Il y choisit ses premiers disciples. Capharnaüm fut son chez-lui, le centre de son ministère car il s'installa à la maison de Pierre

sur le site de laquelle fut bâtie une église judéo-chrétienne. « Pas très sûr, ce site », dit le guide. Qu'importe ! Nous n'en sommes pas à quelques pouces près et nous ne demandons pas aux eaux du lac de Génésareth d'être les mêmes qu'au temps du Christ, pour le vénérer.

Nous aurions aimé faire l'excursion Tibériade-Capharnaüm en chaloupe, pêcher le poisson de saint Pierre, voir du large ces villes en développement rapide. Le coût nous rebute et un humoriste nous fait remarquer que c'est sans doute à cause de sa pauvreté que le Christ dut faire la traversée en marchant sur les eaux. On nous met en garde contre toute envie de ce genre et on nous fait bien rire avec l'histoire du grand rabbi qui voulait paraître aussi puissant que Jésus et qui invite les petits rabbis à le suivre sur les eaux. Les petits rabbis enfoncent et crient : « Nous périssons ». Le grand rabbi leur souffle tout bas : « Faites comme moi : marchez sur les pierres ! »

Nous avons gravi le Mont des Béatitudes. Quel décor pour notre messe de ce jour-là ! Les oiseaux chantaient dans les lauriers en fleurs ; les roses embaumaient et le lac était d'un bleu si pur que nos coeurs en pleuraient de joie. Nous étions seuls, vingt Québécois avec le Seigneur qui répétait spécialement pour nous son programme de transformation du monde, celui des Béatitudes : bienheureux les petits, les pauvres, les purs, les doux, les persécutés. Et nous avons compris en communiant au sacrement d'amour qu'Il était venu faire la révolution dans le coeur des hommes et que la formule des béatitudes est la règle d'or pour la reconstruction du monde. Le Mont des Béatitudes demeure un point fort de notre merveilleux voyage.

Visite de la synagogue de Capharnaüm, et visite de Tabgha, site du miracle de la multiplication des pains et des poissons. Partout nous relisons ensemble les chapitres de l'Évangile décrivant ces lieux et ces événements. Nous entrons dans l'ancienne église byzantine pour admirer les superbes mosaïques qui rappellent le miracle et

reproduisent des fleurs et des animaux de la région. Un coup d'oeil sur Magdala, la ville puante au temps de Jésus : on y salait le poisson et ses habitants étaient regardés avec dégoût. Jésus fut peut-être le premier à leur parler comme à des hommes. Et c'est de Marie de Magdala qu'il parle quand il dit : « Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'elle a beaucoup aimé ».

Nous prenons la route vers Jérusalem en passant par Cana, Nazareth, et Nablus(Sichem). Arriver à Cana au beau milieu d'un cortège de noce, cela s'appelle la chance ! Il s'agit d'un grand mariage musulman : les hommes portent le costume arabe traditionnel et se tiennent épaule à épaule en chantant et dansant en une file interminable dirigée par... un animateur. Un beau prince aux yeux noirs sur son cheval : le marié. Les femmes, la mariée comprise et les enfants qui suivent partout : une foule joyeuse qui remplit la rue... Mais il n'y aura pas aujourd'hui d'eau changée en vin.

Les églises ne manquent pas à Nazareth : il y en a vingt-quatre de toutes les confessions religieuses possibles. Avec l'aide d'un guide nazaréen, nous visitons la basilique de l'Annonciation, construite de 1962 à 1968, la plus grande et la plus splendide du Moyen-Orient. Nous avons bien besoin de l'aide d'un spécialiste pour circuler dans ce monument-labyrinthe à deux étages. L'étage inférieur renferme la grotte où l'archange Gabriel visita la Vierge (Site authentique ? Presque certain.) et les restes au complet des anciennes églises judéo-chrétienne, byzantine, croisée et franciscaine superposées au cours des âges sur le même site et excavées par les archéologues. L'étage supérieur est une église moderne de toute beauté. Dans le portique, sont placées des mosaïques représentant les mystères du Rosaire, cadeaux de pays différents. J'ai remarqué celle du Canada signée C. Lafleur et M. Denis. L'histoire de ce seul site a fait l'objet d'un livre « Excavations in Nazareth » par Fr. Bagatti. Le pape Paul VI visita les travaux en cours en 1964 et le souvenir de son passage demeure en d'admira-

bles céramiques. Il faudrait passer trois jours à Nazareth. Petit bourg ridiculisé au temps de Jésus mais berceau du christianisme ; aujourd'hui, ville arabe mais chrétienne dans un pays juif, voilà Nazareth aux rues toutes en pente que nous traversons pour filer vers Jérusalem. Un salut au Mont Thabor de la Transfiguration au loin sur notre gauche. Mais tout le long du trajet, notre guide ne pourra se reposer un seul moment tant il y a de sites importants à signaler. Mon calepin est rempli de notes, de détails inédits parfois drôles, parfois émouvants.

Et c'est ainsi que nous apprenons Israël et que tout à coup nous apercevons Jérusalem : « Les syllabes du mot Jérusalem, sonores, dit le Talmud, comme le fracas de la trompette mais douces aussi comme le chant des pipeaux ». En cette fin d'après-midi, la métropole spirituelle paraît toute dorée sous les rayons du soleil, l'azur du ciel est sans faille ; des pigeons volent au-dessus des murailles dont nous faisons le tour, tout de suite. Nous saisissons l'essentiel de la géographie des lieux afin de pouvoir nous y orienter.

Demain nous reprendrons la descente vers le sud après nous être permis un petit écart vers l'est pour voir Jéricho sur la frontière jordanienne. Béthanie est sur notre chemin et nous savons bien que Jésus aimait s'y retirer chez ses amis, Marthe, Marie et Lazare après une journée harassante. La maison était bien balayée, les repas succulents par les soins de l'active Marthe mais Marie, la mystique, n'avait jamais assez de temps pour converser avec le Seigneur : « C'est Marie qui a choisi la meilleure part . . . » (Luc 10-43) Et c'est à Béthanie que Jésus fit l'un de ses plus grands miracles en ressuscitant Lazare, mort depuis quatre jours.

Il y a le Jéricho moderne, la plus belle oasis du désert de Judée, un paradis de verdure et de fleurs, station hivernale des sheiks du pétrole (avant la guerre des Six-Jours). Il y a Jéricho antique dont nous visitons les ruines en voie d'excavation. Les archéologues affirment qu'elles sont vieilles d'au moins neuf mille ans. Jéricho

est citée maintes fois dans la Bible et il n'est pas besoin d'être grand expert pour penser à Josué qui en fit tomber les murs au son des trompettes et à Zachée : « Seigneur, je ne suis pas digne... »

D'où me vient tout à coup cette idée qui me traverse l'esprit comme une réminiscence poétique : les roses de Jéricho ? Il y a en effet des roses ici... dans les parterres mais je n'en trouve pas dans les magasins de fleurs. Surtout pas « la » rose de Jéricho qui est, m'apprend-on, une toute petite fleur modeste à quatre pétales qui, une fois desséchée, morte, s'épanouit de nouveau si on lui donne de l'eau. A cause de ce phénomène, on l'appelle aussi « plante de la Résurrection ».

Si je pouvais suivre mes désirs, je resterais dans cette région pour quelques jours de plus et je ferais la retraite dans le décor de la prédication de Jean-Baptiste. Je relirais les Evangiles et je méditerais sur le baptême de Jésus par le Précurseur, la révélation de la Trinité, les quarante jours de Notre-Seigneur dans le désert, les tentations repoussées : « L'homme ne vit pas seulement de pain. C'est le Seigneur, ton Dieu, que tu adoreras ». Paroles d'orientation de nos vies : mettre le cap sur l'essentiel.

Pour le moment, c'est sur la Mer Morte que notre caravane met le cap. Nous descendons : une borne indique zéro d'altitude. La descente continue et nous arrivons au point le plus bas de la terre, environ 1300 pieds au-dessous du niveau de la mer. Devant nous, s'étale la Mare Asphaltum avec laquelle nous allons faire connaissance. Comme c'est fatigant pour les jambes de fendre cette eau épaissie par les sels ! Mais nous flottons sur le dos, jambes et bras émergés comme ceux de gros insectes renversés. La plus grande surprise, c'est de nous apercevoir que le sel de ce bain a laissé sur notre peau une couche d'huile qu'une vigoureuse douche savonneuse a de la difficulté à supprimer. Il fait 124 degrés F.

Les crêtes violettes des monts Moab, à l'est, sont inversées dans le parfait miroir qu'aucune embarcation

ne brise. Au milieu de la Mer Morte passe la ligne entre deux pays ennemis. Nous nous amusons à la frontière-est du territoire israélien, l'oeil sur la Jordanie, un pied dans le... No man's land.

Toujours en longeant la Mer Morte, nous rejoignons Qumram et ses grottes renommées depuis que le berger Mohammed Did y découvrit en 1947 des jarres, des tessons de poterie et des rouleaux de cuir. Les archéologues alertés en exhumèrent de nombreux écrits profanes, les fameux fragments de la Bible et le grand manuscrit d'Isaïe au complet. Ces documents témoignent de l'existence en cet endroit d'une communauté essénienne à laquelle saint Jean-Baptiste aurait peut-être appartenu mais surtout ils sont un précieux appoint pour l'étude scientifique de la Bible. Ils sont conservés au Musée d'Israël à Jérusalem que nous visiterons à notre retour du désert.

Confortable dans notre grand autocar, nous roulons sur une belle route asphaltée. Il y a à peine quelques années, c'est à dos de chameau, brûlés de soleil et mourant de soif que nous serions arrivés à Ein Gedi. Nous aurions sans doute couru nous réfugier dans la fraîcheur (relative) d'une grotte pour déjeuner, peut-être justement dans celle où David se cacha pour échapper à la colère du roi Saül. A midi, nous ferons la queue et une queue assez malmenée par la foule de touristes avant de pouvoir rejoindre les cabarets de notre déjeuner à la cafétéria moderne, en plein désert. Voyez la scène : l'aventure est cocasse et nous nous en amusons ferme pendant que notre guide se désespère, fait une colère et des excuses : ce n'est pas ainsi que des visiteurs « aussi gentils que nous » doivent être traités.

Un autre point très fort de notre voyage : Masada. Vous vous souvenez des paysages dans lesquels marchaient les astronautes ? Le désert de Judée, c'est un coin de lune : des dunes de sable, des rochers nus, des montagnes pelées, des ravins sans fonds, une terre brûlée, un soleil que l'on voit énorme dans un ciel bas. Et

tout à coup, un bloc majestueux et rébarbatif, complètement isolé : la citadelle de Masada.

Pour y accéder, nous pourrions emprunter « le sentier du serpent » aux nombreux détours ou les deux pistes moins pénibles... vu que nous ne sommes pas venus pour une prise d'assaut et qu'aucune sentinelle ne nous arrêterait dans notre escalade. Nous prendrons le téléphérique pour ménager nos forces. Mais pourquoi monter là-haut ? Pour l'émotion ? Pour le frisson ? Oh ! nous frissonnerons, nous serons émus, nous nous sentirons tout petits devant la grandeur inhumaine et cruelle du paysage lunaire. Mais nous sommes venus visiter une forteresse que les Israéliens ont prise comme symbole de leur patriotisme : « Masada ne tombera pas une seconde fois. »

Construite par Hérode vers l'an 40 de notre ère, elle était occupée par des soldats romains. En l'an 66, les Zélotes (secte juive à la fois religieuse et militaire) les chasseront donnant ainsi le signal de la révolte contre Rome qui se termine quatre ans plus tard par la prise de Jérusalem. Titus incendie le Temple et met la ville à feu et à sang. Mais Masada résistera pendant trois ans au siège des soldats romains établis en huit campements autour du rocher. Quand la muraille est enfin percée, les 960 assiégés s'entretueront : « Mourons sans être esclaves de nos ennemis ! Sortons ensemble, libres, de la vie, avec nos femmes et nos enfants » (La Guerre des Juifs par Flavius Josèphe).

Cette histoire n'est pas une légende. Les objets et les documents trouvés sur place en attestent l'authenticité. Nous visitons les constructions édifiées par Hérode et les restes des constructions des Zélotes que des milliers de chercheurs ont mises à jour en moins d'un an de travail. L'importance scientifique des découvertes est énorme. Mais en plus de cela : « Masada a eu et continue d'avoir en tout premier lieu une valeur de symbole : la lutte du petit nombre contre la multitude, des faibles contre les forts ; le bastion de ceux qui après avoir

perdu l'indépendance politique, religieuse et spirituelle préfèrent la mort à une vie de servitude et d'esclavage » (Professeur Yigaël Yadin, Université hébraïque de Jérusalem, dans « *Masada* »).

Pour la génération actuelle qui est celle de la renaissance du peuple d'Israël dans son pays, le site est devenu un haut lieu de pèlerinage et, depuis la création de l'Etat en 1948, les jeunes soldats des unités de blindés y grimpent pour y prêter serment.

Vingt Québécois se promenaient doucement parmi les ruines de Massada, ils étaient songeurs, silencieux ; la visite dure trois heures. Tout est si prenant, si émouvant qu'il nous faut vérifier au thermomètre pour croire que nous sommes en frais de rôtir à 140 degrés F.

Dîner et nuit à Arad, oasis sur la route de Béersheba. La zone Arad-Béersheba est semi-aride. On y voit beaucoup de champs de sisal dont la fibre est employée en industrie pour la fabrication de cordes, de sacs à pommes de terre, etc. De petites caravanes de chameaux, une jeune Bédouine gardant ses moutons, des familles vannant le blé (avec une fourche on fait voler la céréale ; le vent emporte la paille pendant que le grain retombe sur place). Nous reculons dans le temps mais encore quelques années et les Israéliens auront changé tout cela.

Nous sommes dans le désert du Néguev. Quelques milliers de Bédouins y nomadisent encore. Pas pour longtemps. De plus en plus ils se fixent autour des points qu'on leur donne pour l'eau, les écoles, l'agriculture. Dans un pays moderne, il n'y a plus de place pour les nomades. (Ils resurgissent sous le nom de *hippies*). La baraque et le bidonville remplacent peu à peu la tente de poil de chameau. Très dur, très sain, musulman modéré, le Bédouin a de l'étoffe : c'est l'Arabe véritable et c'est le prince du désert.

A Béersheba, ville industrielle de 70,000 habitants, capitale du Néguev, nous sommes invités à visiter l'Institut du Néguev des recherches sur les terres arides. Cet

établissement créé en 1958 appartient au gouvernement qui panifie ainsi la future prospérité du Néguev : cent kibboutzim sont là, demain il y aura cent villes. Il faut l'aide des savants : donnez-nous de l'eau ! Des découvertes sont encourageantes. Le plus grand problème est celui de la réduction du coût de revient dans l'application à une grande échelle des découvertes : par exemple, la réduction du coût de la dessalaison des eaux.

Nous n'irons pas plus au sud. C'est la remontée vers Jérusalem par un autre chemin qui passe par Hébron, ville de 40,000 Arabes, assez hostiles, dit-on. David y fut sacré roi et Abner y fut assassiné. Les ombres d'Abraham et Sara, d'Isaac et Rébecca, de Jacob et Lia hantent ces parages. La tradition veut que le lieu d'ensevelissement dans les grottes d'Hébron, soit authentique. Nous regardons, attendris, les fameux chênes de Mambré, les fines et vives petites chèvres noires, dites bibliques, les dromadaires, les petits ânes.

Nous sommes à 2500 pieds d'altitude. Plus d'un demi-million d'arbres ont été plantés. Entre Hébron et Jérusalem, nous vogueons sur la crête des monts Ebon, presque sur la ligne de partage des eaux. Nous débouchons dans l'émouvante ville de Bethléem, la ville du premier Noël. Les pieux voyageurs qui s'attendent à trouver une atmosphère de silence et de ferveur autour de la Crèche du Sauveur seront déçus. Encore une fois, le partage des lieux par les différentes confessions chrétiennes orientales et occidentales ne favorise pas le dépouillement et la simplicité. La Basilique de la Nativité a été construite au IV^e siècle sur l'ordre de Constantin. Transformée au VI^e siècle par Justinien, rebâtie dans sa forme actuelle par les Croisés au 12^e siècle, elle abrite la grotte où le Sauveur du monde est né de la Vierge Marie : « Elle mit au monde son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux à l'hôtellerie » (Luc 2,7).

Sous la basilique de la Nativité, nous trouvons la tombe de saint Jérôme qui passa dix-huit années à écrire la Vulgate (traduction latine de la Bible). Nous y eûmes tout un cours sur la vie de saint Jérôme (342-420), sa polémique avec saint Augustin, les pélagiens et les premiers siècles de vie chrétienne sur le pourtour de la Méditerranée.

Bethléem n'est pas un bourg ordinaire : David y est né. C'est dans les champs environnants que Booz et Ruth se sont rencontrés. Là est morte Rachel, épouse de Jacob, en donnant naissance à Benjamin. Aujourd'hui, elle est remplie de petites boutiques aux « souvenirs » bibliques. Une ou l'autre échoppe est remarquable par ses bijoux. Partout on vend des objets en nacre, spécialité de Bethléem.

Si Jérusalem continue à s'agrandir, il est probable que Bethléem, qui n'en est qu'à quatre ou cinq milles, deviendra un de ses faubourgs. Nous voilà de retour à Jérusalem. Notre guide distribue à chaque dame une rose de Bethléem. Il ne nous reste que quelques jours : nous les passerons à Jérusalem, point culminant de notre voyage. Le programme est chargé. Il nous faut voir les Lieux Saints, la vieille ville et les endroits intéressants très nombreux de la nouvelle ville. Heureusement qu'avec notre autocar privé, nous pourrons passer rapidement d'un point à l'autre. Parmi les points d'intérêt que nous ne visiterons pas, il y aura le musée Rockefeller, Ein-Karim ce village de Jean-Baptiste où se trouve situé la Faculté de médecine et les magnifiques vitraux de Chagall.

Comment parler de Jérusalem après tant d'historiens, d'écrivains, d'archéologues, de pèlerins et de saints ? Il semble qu'à travers les siècles, tout l'univers occidental s'est donné rendez-vous là qui, pour nous habitués à New-York et Montréal, ne paraît pas impressionnante par la grandeur, les *buildings*, le métro. On n'y voit pas de fleuve. Située sur les monts de Juda, presque chauves, elle a pourtant inspiré plusieurs psaumes, com-

bien de poètes, combien de croisés. Elle est un des plus hauts-lieux de la spiritualité de l'humanité entière. Jérusalem est une ville où l'on prie. Depuis 1948 c'est aussi une ville où l'on gouverne l'Etat d'Israël. La politique a pris refuge dans la nouvelle ville et la religion s'est concentrée dans la vieille ville. La visiter une fois dans sa vie devrait être le voeu le plus profond de tout chrétien, peut-être encore plus que Rome, tellement on s'y sent près de Notre-Seigneur. Il nous semble qu'au détour du chemin, il va nous apparaître, nous parler et, qui sait, nous guérir.

Jérusalem chargée de centenaires et de millénaires, si vieille ; Jérusalem détruite et reconstruite tant de fois ; tuée cent fois, ressuscitée cent fois ; Jérusalem si jeune ; ville où la densité de l'histoire crée comme un halo qui inspire le respect, la curiosité, l'élévation de l'âme, le goût d'adorer. Jérusalem, ville d'Abraham, de David, de Salomon. Aussi ville de Mahomet. Surtout ville de Jésus.

Jésus commence à la visiter à douze ans. Il y chassera les vendeurs de son Temple. La seule ville qui le fera pleurer à cause de son aveuglement et de sa dureté de coeur. La ville, pourtant, où il inventera au Cénacle, dans un geste si magnifique de son coeur, l'Eucharistie, l'Ordre et la Messe. Jésus y connaîtra des heures d'agonie au Jardin de Gethsémani, il est jugé et condamné au Lithostrostos comme blasphémateur pour avoir affirmé sa divinité. C'est à travers les petites rues si pittoresques qu'il portera sa croix, qu'il acceptera la mort au Golgotha, qu'il sera enseveli au tombeau de Joseph d'Arimathie et d'où il sortira vivant un matin de Pâques.

Tous ces lieux nous les avons cherchés dans la vieille ville. Ces événements ont beau être vieux de 2000 ans, ils acquièrent sous nos pas une telle actualité et une telle signification que nous en sommes bouleversés. Mettre nos pas dans SES pas, c'est une grande grâce.

Il n'est pourtant pas facile de s'y reconnaître au premier abord. Jérusalem a été détruite dix-sept fois. On

a déblayé, reconstruit les monuments, dégagé la vérité archéologique. A cause de tous ces bouleversements et de toutes ces recherches, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver : les explications à travers les siècles nous embrouillent l'esprit. Chaque conquérant a voulu ajouter quelque chose : une destruction plus complète que la précédente ou une basilique plus somptueuse. Nous ne sommes venus là que pour « reconnaître » les lieux et prier. Une chose est certaine : les Israéliens maintiennent un service d'ordre impeccable et la plus grande liberté des cultes. Ainsi ils laisseront le *muezzim* de la mosquée principale se répercuter par des haut-parleurs d'une puissance extraordinaire à 02.30 h. du matin. Il paraît qu'on finit par s'y habituer au point de ne plus l'entendre. La connotation légèrement provocatrice n'est perdue par personne !

Il faut pouvoir se promener, seul, dans les ruelles encombrées et bruyantes. Il faut trouver un petit coin pour y lire tel ou tel chapitre de la Bible : Jérémie ce grand chanteur de la douleur humaine ; Osée et le Cantique des Cantiques qui évoquent les relations amoureuses entre Dieu et le peuple choisi ; Isaïe, le grand réformateur social. Puis les inoubliables pages du Nouveau Testament qui ont Jérusalem pour décor. Lever ses yeux sur les paysages qu'il a regardés. Marcher vers le Temple, vers le palais d'Hérode, vers l'Arc de l'Ecce Homo, vers la Crucifixion et le Tombeau, à travers la criallerie des vendeurs de pain, les jeux des enfants et les achalandages si originaux et si aguichants.

Après ces visites de la vieille ville, celles de la nouvelle apparaissent comme une détente. Il y a le musée du Livre où nous trouvons les manuscrits de Qumram, l'université de Jérusalem une des meilleures au monde à cause de son personnel qualifié, le Knesset ou le nouveau Parlement d'Israël où Madame Golda Meir préside à la destinée tumultueuse de son petit pays. Nous voyons les constructions de grands édifices résidentiels à perte de vue. Les urbanistes obligent tous les constructeurs à

conserver un certain espace autour de chaque maison pour la plantation d'arbres et de plantes d'ornementation, c'est pourquoi les nouveaux quartiers ont de l'ombre et permettent aux fleurs de répandre leurs parfums.

Entre toutes nos visites, il y a celle de Yad Vachem qui est extrêmement impressionnante. Il s'agit du mémorial élevé à la mémoire des six millions de victimes de la persécution nazie. Le mémorial est d'une sobriété et d'une force telle que son message acquiert la capacité de nous faire pleurer. Cette tension monte encore lorsque nous pénétrons dans le musée où, comme un rappel pour que l'humanité ne l'oublie jamais, s'étalent les rares photos, mais agrandies, prises dans les camps de concentration nazis. Comment l'homme peut-il devenir si cruel, si bestial, pour son frère l'homme ? Nous avons beaucoup à méditer sur notre condition humaine, sur nos obsessions idéologiques, sur nos haines. Tous nous avons fait le rapprochement : quand l'humanité ne prête pas attention au message d'amour de ce Jésus-Christ que nous avons suivi dans la vieille ville, voilà ce que peuvent donner les haines accumulées au coeur de l'homme : une destruction insupportable. Hier les nazis ont tué six millions d'hommes en invoquant le prétexte de la pureté raciste. Aujourd'hui nous nous préparons, même dans notre petit Québec, à d'autres hécatombes ou à d'autres haines semblables, en prônant la guerre des classes sociales. Arriverons-nous jamais à comprendre ? Assez de destructions !

4 — Dernières lueurs

Ce voyage, nous l'avons préparé depuis longtemps. L'organisateur du voyage nous avait fait parvenir un mois à l'avance un itinéraire très détaillé de ce que nous verrions, avec explications et bibliographie. Pourtant nous ne savions pas encore tout ce que nous allions découvrir ni ce à quoi nous allions devoir renoncer. Mais nous savions qu'en Israël nous n'aurions pas de temps à perdre parce qu'à chaque pas des trésors de réflexions nous attendraient. Nous en avons profité pour lire sur la Bible et sur Israël.

Heureusement pour nous, Israël est un tout petit pays et une journée nous permet d'absorber plusieurs points d'intérêt touristique, social ou spirituel. Mais là où nous n'avions que trois heures à consacrer, il en aurait fallu trente. Ainsi, à Cana à cause de cette coïncidence de notre arrivée avec la célébration locale d'un mariage, ne nous aurait-il pas fallu aller à la noce ? Faire le tour de Jérusalem en quelques jours est une performance qu'il n'est pas exagéré, à mon avis, de qualifier de supplice. Encore aujourd'hui, j'ai le regret de ne pas avoir visité tel ou tel coin, de n'être pas retourné à la Mosquée d'Omar, de n'avoir pas visité l'église du Notre Père.

Le dernier jour arriva. L'autocar vint nous chercher à notre hôtel d'où chaque matin nous pouvions voir le soleil se lever sur la vieille ville et où chaque soir nous le voyions se coucher. La lumière sur Jérusalem : il y aurait de quoi composer un poème. Seulement, les chameaux, les ânes, les chiens et les coqs qui se font entendre, me laisseraient-ils l'écrire ?

Nous sommes descendus vers l'aéroport de Lod par la route de l'indépendance. C'est maintenant une très belle avenue bordée de fleurs et d'arbres. Ici ou là il y a de vieux camions blindés et des tanks rouillés, vestiges de cette guerre de l'Indépendance en 1948. Nous passons à travers cette forêt de six millions de pins, plantés à la mémoire des six millions de morts sous le nazisme. Partout la nature change. Il y a vingt-cinq ans cette région n'avait pas d'arbre, comme tout Israël : depuis les Israéliens en ont planté cent millions et ils vont, systématiquement, de montagne en montagne, avec une volonté farouche, opérant le reboisement de leur pays, l'humanisant, lui donnant un essor extraordinaire. Qui me reprocherait d'avoir aimé Israël et d'avoir été le témoin de leur courage et de leurs travaux ? Aimer l'un ne veut pas dire que l'on déprécie l'autre. Etre fier de posséder le Golgotha n'enlève rien à qui possède les Pyramides. Posséder le Jourdain n'enlève rien à qui détient le Nil ou l'Euphrate.

Pourquoi ne pourrait-on admirer et Massada et les Pyramides ? Qui ne souhaiterait pas pour tous la paix dans la coopération économique et spirituelle du Moyen-Orient ?

Aussi en quittant Israël nous nous retournions pour apercevoir le plus longtemps possible les paysages, les plantations, les visages et la belle jeunesse d'un pays unique : le plus jeune et le plus vieux du monde. Il a encore beaucoup à nous donner, ne fût-ce qu'une occasion de renouveler notre foi.



NOS ANNONCEURS

Nos annonceurs participent à la vie de la revue...

Nos lecteurs sont tous intéressés à leur succès...

Ils les consultent d'abord...

RÉPERTOIRE DES RUBRIQUES

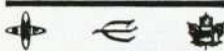
Assurances générales	Épiciers en gros
Assurance vie	Fer
Automobiles	Imprimeries
Avocats	Magasin à rayons
Comptables	Placements
Coopératives	Quincaillerie

RÉPERTOIRE DES NOMS

Banque Provinciale du Canada	Jacques-Cartier (Imprimerie)
Béland, Jacques	Jasmin, Alban
Bellefleur, Gustave	Lange, Émilien
Bertrand, Guy	Lanthier, Roger
Bilodeau, Réal	La Solidarité
Brassard, Jean	L'Économie Mutuelle
Buffet Louis-Quinze	Létourneau, Bernard
Camus, Raymond	Mainville, George
Canuel, Germain	Maranda, Jean-Hubert
Chabot, Bernard	Michaud, Robert
Chevrier, J.-Normand	Montréal Oxygène
Clinique d'Épilepsi de Montréal	Morais, André
Cossette, Jean-Marie	Rheault, Fernand
Cousineau, Bernard	Richard, Clément
DeGrandpré, Colas, Deschênes, Godin	Robillard, Michel
Desforges, Beaudry, Germain & Associés	Robillard, Pierre
Desroches, J.-C.	Roy, Édouard
Fédération des Magasins Co-op	Senécal, Yvan
Ferron, Jacques	Thérien Frères
Filion, Roland	Traducteurs médicaux
Gauvreau, Charles-A.	Trudeau, Maurice
Grenier, Paul	U.A.P.
Houde, G.-E.	Union du Canada
Intercité (Ag. d'assurances)	Vachon, Robert
	Viau, Lucien
	Voorra, Madeleine



À VOTRE SERVICE
DANS LE
GROUPE
DE
POINTE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

- Assurance-vie régulière et variable
- Assurance collective
- Rentes viagères
- Revenu-épargne variable

L' É C O N O M I E
M U T U E L L E D' A S S U R A N C E

Agences et unités

DRUMMONDVILLE • GRANBY • JOLIETTE • LAVAL • LONGUEUIL

MONTRÉAL • OTTAWA • QUÉBEC • SHERBROOKE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, tél.: 844-2050

IV

ASSURANCES GÉNÉRALES

AGENCE D'ASSURANCES INTERCITÉ INC.

1554, rue Viel, Montréal - 334-0310

Guy Villiard, prés.

ROGER LANTHIER & FILS

655, chemin Bord de l'eau,
878-2455 — 671-6102

St-Lambert

ASSURANCE-VIE

UNION DU CANADA

Assurance-vie

Siège social : 325, rue Dalhousie, Ottawa 2, Canada

PIÈCES D'AUTOMOBILES

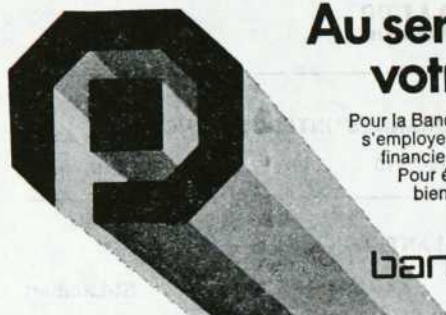


UAA INC.

AVOCATS

Guy BERTRAND,
Clément RICHARD et Associés
42, rue Ste-Anne, suite 200
Québec
Téléphone : 529-2168

DE GRANDPRÉ, COLAS,
DESCHÊNES & GODIN
Avocats
2501, Tour de la Bourse
Place Victoria — Montréal 115
Téléphone : 878-4311



Au service de votre mieux-vivre

Pour la Banque Provinciale, être IN, c'est s'employer à faire découvrir l'équilibre financier, source du véritable mieux-vivre. Pour épargner, pour emprunter: bref, pour bien planifier, venez à la Banque Provinciale.

banque provinciale
Innovatrice

COMPTABLES

Desforges, Beaudry, Germain
& Associés

Comptables agréés

210 ouest, boul. Crémazie,
suite 2

Montréal 354 — Tél. : 388-5738

LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS
comptables agréés

Charles Gauvreau, C.A.

Fernand Rheault, C.A.

Robert Roy, C.A.

Pierre Doray, C.A.

Yves Charbonneau, C.A.

210 ouest, boul. Crémazie, suite 4

Montréal 351

388-9251

COOPÉRATIVES

:cooprix:::

.... C'EST LA SOLUTION

HOMMAGE D'UN AMI

LES AMIS DE LA REVUE

Dr JACQUES BÉLAND
chirurgien-dentiste
6558, boulevard Monk
Montréal 206 - 768-4311

Hommage de
GUSTAVE BELLEFLEUR

BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.
M. Jean Brassard, prés.
256 est, rue Ste-Catherine
Montréal 129 - 861-9293

BIJOUTERIE SILENCE enr.
M. Pierre Chabot, gérant
1935, rue Des Érables
Montréal 133 - 523-3673

Dr Réal BILODEAU
médecin vétérinaire
5605, rue Langelier
Montréal 431 - 254-1661

BUFFET LOUIS QUINZE inc.
Banquets - mariages
7230, 19e avenue, Rosemont
Montréal 453 - 376-8660

GERMAIN CANUEL, avocat
31 ouest, rue St-Jacques
suite 400
Montréal 126 - 842-9403

NORMAND CHEVRIER
opticien d'ordonnances
537, rue Cherrier
Montréal 132 - 845-2673
Succ. : 903, Marie-Victorin
Tracy, Qué. - 742-3349

CLINIQUE D'ÉPILEPSIE
DE MONTRÉAL
Docteur Fernand Poirier
822 est, rue Sherbrooke, suite 400
Montréal 132 - LAN-3000

Hommage de
JEAN-MARIE COSSETTE

BERNARD COUSINEAU
avocat
1252 est, rue Beaubien
Montréal 330 - 270-1187

Hommage de
Jean-Charles Desroches, c.g.a.

Dr JACQUES FERRON
médecin
LONGUEUIL, Qué.

FILION et ROBILLARD
Notaires, Conseillers juridiques
11903, rue Ste-Gertrude
Montréal-Nord - 322-1960
Roland Filion - Pierre Robillard

LAINE PAUL GRENIER Enrg.
Spécialité : Laine du Québec
2301 est, rue Fleury
Montréal 360 - 388-9154

Dr ALBAN JASMIN
7541, boulevard LaSalle
Un sympathisant de toujours

Jean-Hubert Maranda, avocat
325 est, boulevard St-Joseph
Montréal - 288-4254

FER**F.X. LANGE INC.**

ACIER DE STRUCTURE SECOND
TIGE À BÉTON — PLAQUES

11580 est, boul. Henri-Bourassa
MONTRÉAL 478 - 665-7445

IMPRIMERIES

388-5781 8125, rue Saint-Laurent

Montréal 351, Qué.

**IMPRIMERIE
JACQUES-CARTIER INC.**

Imprimeurs-lithographes
Service d'artistes

8477, 8e ave, Mtl 455 - 729-1851

PLACEMENTS**RAYMOND CAMUS INC.**

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél. : 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE**EDOUARD ROY & FILS LTÉE**

Quincaillerie en gros
exclusivement

4115 est, rue Ontario, Mtl 403
Tél. : 524-7541

HOMMAGE DE NOS SOCIÉTÉS NATIONALES

LES AMIS DE LA REVUE

Dr ROBERT MICHAUD
241 ouest, rue Fleury
Montréal 357

MICHEL ROBILLARD, Notaire
2650 est, rue Beaubien
Montréal 402 - 728-4541

Montréal Oxygène inc.
4890, 5e ave, Rosemont
527-3656
Geo.-E. Houde, président

Hommage de
Yvan Senécal

ANDRÉ MORAIS, B.A., L.L.L.
Notaire
435 est, rue Laurier
Montréal 273-9255

MAURICE TRUDEAU, Avocat
88 de Salaberry Sud
Châteauguay Centre 691-9659

PEINTURE BLAINVILLE ENRG.
1020, boul. Labelle
Bainville - 435-0248
George Mainville

HOMMAGE DE
ROBERT VACHON
Médecin

PHARMACIE LÉTOURNEAU
3828, boul. Décarie
Montréal - 484-7311

Hommage de
Madeleine VORA
Burlington, Ontario

*formée de médecins et de traducteurs professionnels,
la société*

LES TRADUCTEURS MÉDICAUX INC.

*apporte un soin inégalé aux travaux de traduction
scientifique et médicale*

Case postale 121, Saint-Laurent
Montréal (379e) Qué.
Tél. : 731-0542

Des textes d'une valeur permanente que vous pouvez vous procurer aux Editions de l'Action nationale, ou réclamer chez votre libraire :

Rosaire Morin — L'immigration au Canada, broché, 152 pages, 1966	\$2.00
Rosaire Morin — Réalités et perspectives économiques, 2e éd., broché, 200 pages, 1967	\$2.50
L'Action nationale — numéro spécial sur le chanoine Groulx, 1968, 280 pages	\$5.00
Gustave Lamarche — Textes et Discussions, 330 pages, 1969	\$5.00
François-Albert Angers — Pour orienter nos libertés (Chez Fides), 280 pages, 1969	\$5.00
Les États Généraux du Canada français :	
Exposés de base et documents de travail 1967	\$3.00
Les Assises nationales 1967	\$3.50
Les Assises nationales 1969	\$5.00
Allen, Angers, P. Papin Archambault, P. Arès, Bergevin, Anne Bourassa, Laurendeau et Parenteau — La pensée de Henri Bourassa, broché, 245 pages, 1954	\$1.00
Richard Arès — Notre question nationale : Positions de principes, broché, 250 pages, 1946	\$1.00
Richard Arès — Notre question nationale : Positions patriotiques et nationales, broché, 230 pages, 1947	\$1.00
Maxime Raymond — Politique en ligne droite, broché, 240 pages, 1943	\$1.00
Firmin Létourneau : L'U.C.C., broché, 240 pages	\$1.00
<hr/>	
Angers, Filion, Louis Lachance, o.p. Laurendeau, Léger, Pellerin, Sauriol — Pour gagner la paix, broché, 230 pages, 1949	\$1.00
Henri Bourassa — Écrits sur le séparatisme, numéro spécial de L'Action nationale, 150 pages, 1964	\$1.00
Esdras Minville et autres — L'éducation nationale, numéro spécial de L'Action nationale, 175 pages, 1962	\$1.00
L'Action nationale — 50 ans de nationalisme positif (vademecum du nationalisme, 1912-1962, numéro spécial de L'Action nationale, 250 pages, 1963	\$1.50
Minville, Angers, Arès, Laurendeau, Trudeau, Allen, Brunet, Filion, Laporte — Les subventions fédérales, faveur ou piège ?, numéro spécial de L'Action nationale, 135 pages, 1957	\$0.75

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION

PATRICK ALLEN — JEAN GENEST

Rédaction et administration : C.P. 189, Station N, Montréal ou
Tél. de 3 à 6 : 866-8034

Abonnement : \$10.00 par année. De soutien : \$15.00

Publicité : Gilles Caron

Les articles de la revue sont répertoriés dans le CANADIAN PERIODICAL INDEX, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, INDEX ANALYTIQUE de la bibliothèque de l'Université Laval et du service des bibliothèques de la Fédération des Collèges Classiques, et dans la revue CULTURE.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS : M. Yvon Groulx
Madame Paul Normand

SECRÉTAIRE : M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER : M. Yvan Sénécal

DIRECTEURS :

MM. René Chalout	M. et Mme Michel Brochu
Richard Arès	Claude Trottier
Dominique Beaudin	Jean Mercier
Albert Rioux	Jean Marcel
Jean-Marc Léger	Rosaire Morin
Gaétan Legault	Thomas Bertrand
Luc Mercier	Jacques-Yvan Morin
Jean Genest	Charles Poirier
Patrick Allen	Jean-Marc Kirouac

Où trouver L'Action Nationale ?

À MONTRÉAL : Fides, 245 est, boul. Dorchester

Librairie Hachette, 554 est, rue Ste-Catherine

Librairie Tranquille, 67 ouest, rue Ste-Catherine

À QUÉBEC : Librairie de l'Action Sociale Catholique,

Place Jean-Talon



*Quand tous les Québécois
se donnent la main...*

La Solidarité

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

Siège social à 925, chemin St-Louis

Québec